



RAPPORT
sur la situation en matière
de développement durable

Exercice 2018

Le contexte réglementaire

Ce rapport consiste à dresser un bilan des politiques publiques mises en œuvre au cours de l'année 2018 et à évaluer leur impact sur le territoire, au regard des 5 finalités définies par l'Etat dans la stratégie nationale de développement durable, à savoir :

1. La lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'atmosphère
2. La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
3. L'épanouissement de tous les êtres humains
4. La cohésion sociale entre les territoires et entre les générations
5. Un développement selon des modes de production et de consommation responsables.

Il se compose de 3 parties :

- La 1ère partie présente la prise en compte du développement durable au regard des 5 éléments de méthode définis par l'Etat : pilotage, transversalités, participation de la société civile, évaluation, amélioration continue.
- La 2ème partie présente les objectifs de développement durable du territoire, les faits marquants de l'année 2018 illustrés par quelques résultats chiffrés et les perspectives tracées pour l'année 2019, pour chaque politique publique (missions 1 à 5).
- La 3ème partie décrit les actions menées par la collectivité en matière d'exemplarité (mission 6). Elle est complétée par le bilan des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, liées au patrimoine et aux compétences, pour l'année 2017.



La démarche de Lorient Agglomération

L'Agenda 21, adopté à l'unanimité le 9 mars 2012, identifie « 21 chantiers », mis en œuvre sur la période 2012-2021, à travers « 50 actions structurantes », déclinées en actions opérationnelles. Ce programme d'actions est porté par chacune des politiques et compétences de l'agglomération.

L'année 2018 est, comme chaque année, marquée par de nouvelles reconnaissances. L'EPCI est **lauréat de l'appel à projets « Territoire Econome en Ressources (TER) »** lancé par l'ADEME.

Il a aussi été élu territoire innovant aux Interconnectés 2018, avec l'obtention du « **Label Bronze** » dans la catégorie dématérialisation, pour son **utilisation de la blockchain** pour assurer la traçabilité de la convocation des élus aux séances communautaires.

Lorient Agglomération a également été récompensé d'un « **Hashtag d'Argent** » pour son agilité sur les réseaux sociaux ; un prix lui a été remis par l'Observatoire socialmedia des territoires, au Forum Cap' Com 2018.





Les éléments de méthode pour la prise en compte du développement durable

L'organisation du pilotage et le renforcement des transversalités

La politique de développement durable de Lorient Agglomération est pilotée par le Président, assisté de la vice-Présidente chargée de la prévention des risques et de la protection des espaces naturels, du conseiller délégué chargé de l'énergie et de l'ensemble des élus du bureau communautaire, instance de validation préparant les décisions du conseil. Le Comité de Direction, animé par le Directeur Général des Services, est la structure en charge de l'intégration du développement durable dans le système de management de l'EPCI.

La prise de compétence Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) et Prévention des Inondations (PI) par l'EPCI est effective depuis le 01/01/2018. Cette compétence comprend les missions obligatoires définies aux 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L.211-7 du Code de l'environnement :

- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique.
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau.
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer.
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

La compétence « eaux pluviales » a également été transférée à l'EPCI au 01/01/2018, en application de la loi NOTRe, selon des modalités technique et financières validées par le Conseil en février 2018, et sur le périmètre classé en zones U et AU des communes.

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET 2019-2025), nouveau document cadre issu de la loi relative à la transition énergétique, a fait l'objet d'un arrêt de projet en Conseil communautaire le 18/12/2018. Il positionne l'EPCI comme échelon coordinateur de la transition énergétique sur le territoire et s'articule autour de « 9 orientations et 30 chantiers », déclinés en plus de 200 actions opérationnelles (1/3 engagées, 1/3 à renforcer et 1/3 à lancer).

La participation de la société civile

Constitué en association depuis 2015, le Conseil de développement du Pays de Lorient (CDPL), le CDPL est intégré dans le Comité de Pilotage du PCAET. Dans ce cadre, la collectivité lui a confié la mission d'évaluer la perception qu'ont les acteurs économiques de la transition énergétique. 2 autres contributions ont été produites en 2018. Elles concernent l'enquête publique sur le dragage de la rade et la mise en œuvre de la Charte de l'agriculture et de l'alimentation. Par ailleurs, 1 saisine du CDPL a été faite par l'EPCI sur la dynamique des centres villes et centres bourgs. La contribution au Schéma Territorial du Numérique et la contribution au PLUI de Quimper Communauté seront finalisées en 2019.

En 2018, le CDPL a organisé 4 événements, dont la conférence « Numérique, danger ou opportunité ? » et la 5ème conférence annuelle de l'économie verte organisée sur le thème de l'eau, suivie d'une série d'ateliers thématiques (ressource en eau, eau et santé, eau et développement économique). Il a animé 8 ateliers participatifs, 9 « Mardis du CDPL », une manifestation culturelle et expérimenté 2 groupes de travail territoriaux (Groix et Ria/Blavet).

La dynamique d'amélioration continue

En 2018, Lorient Agglomération a réalisé le bilan de l'Agenda 21, avec l'assistance du bureau d'études spécialisé Kolibri, accompagné d'une ethno sociologue et d'un vidéaste. Ce bilan s'est déroulé en 3 étapes :

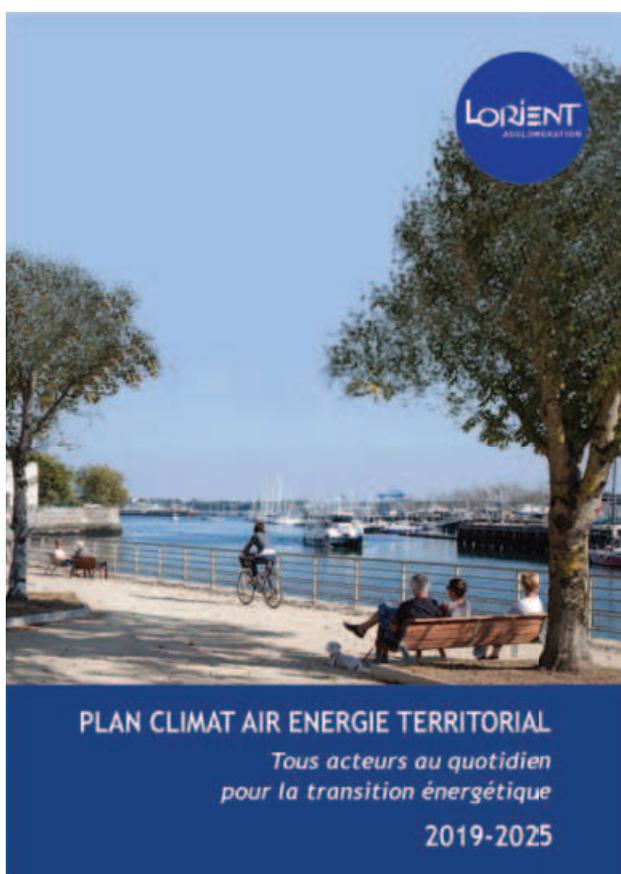
- Actualisation de la stratégie de développement durable de Lorient Agglomération, au regard des évolutions constatées depuis 2012 (passage à 25 communes, prises de compétences, évolutions de l'organigramme, nombreux labels et reconnaissances,...).
- Evaluation stratégique des 21 « chantiers » : le bureau d'études met en avant la forte imbrication des objectifs Energie/Climat dans la stratégie de développement durable du territoire et souligne les efforts d'intégration de cette stratégie par les différents services.
- Valorisation des actions emblématiques : une série de 4 courtes vidéos est en cours de finalisation.

En complément de ces travaux, 2 ateliers ont été organisés : en interne, puis avec des représentants de la société civile (membres du Conseil de Développement et représentants du collectif associatif ayant participé à l'élaboration de l'Agenda 21). Les 2 ateliers convergent sur la nécessité d'améliorer la lisibilité des objectifs de développement durable du territoire. Ils proposent également de fixer comme prioritaire la problématique santé/environnement qui permet d'aborder de nombreuses thématiques traitées dans le cadre des compétences de l'EPCI.

Les principaux résultats obtenus par le programme d'actions depuis 6 ans sont intégrés dans les parties 2 et 3 du présent rapport de développement durable 2018.



© Stéphane CUISSET



2

La stratégie, les actions et les projets de développement durable de Lorient Agglomération

Cette partie présente les objectifs de développement durable du territoire, les faits marquants de l'année 2018 illustrés par quelques résultats et les perspectives tracées pour 2019. Ces éléments sont établis pour chacune des 5 missions regroupant les compétences définies dans le cadre de la nomenclature budgétaire stratégique :

1. Agir pour un développement économique solidaire et pour l'emploi
2. Conforter l'attractivité touristique et le pôle d'excellence nautique
3. Garantir un aménagement équilibré et durable du territoire
4. Favoriser les déplacements et les mobilités durables
5. Préserver un environnement et un cadre de vie de qualité

Avec 207 293 habitants au 1er janvier 2018 (source INSEE) pour un territoire de 73 556 hectares, Lorient Agglomération est situé au cœur de la Bretagne Sud, un bassin de vie de près d'un million d'habitants. Les déplacements domicile/travail entre les 5 principales agglomérations (environ 14 000 par jour) montrent l'importante connexion entre les différentes zones d'emploi.

Au 01/01/2018, [le Pays de Lorient a intégré le territoire de Quimperlé Communauté](#). Son nouveau périmètre couvre désormais 3 EPCI, représentant 46 communes et une population de 282 358 habitants :

- Lorient Agglomération : 25 communes et 207 293 habitants.
- La Communauté de Communes Bellevue Blavet Océan : 5 communes et 18 138 habitants.
- Quimperlé Communauté : 16 communes et 56 927 habitants.

L'agglomération quimperloise est notamment devenue membre de droit de l'agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient (AudéLor). De nouvelles coopérations sont engagées et ont pour cadre d'action le bassin de vie et d'emploi des habitants et des entreprises.



© Jack MAMELET

Mission 1

« Agir pour un développement économique solidaire et pour l'emploi »

Les objectifs de développement durable

- Développer les éco-filières navales
- Développer la multi modalité du transport de marchandises
- Soutenir l'activité et valoriser les produits de la pêche, en lien avec le programme européen FEAMP
- Soutenir l'agriculture durable, en lien avec le programme européen LEADER
- Structurer une offre de produits locaux et de produits biologiques
- Renforcer les liens entre producteurs et consommateurs
- Soutenir les filières énergies renouvelables et éco-matériaux
- Renforcer l'offre de formation initiale et continue pour les professionnels du secteur
- Soutenir l'économie sociale et solidaire
- Favoriser l'insertion socio-professionnelle

Objectif de la charte de l'agriculture et de l'alimentation:

- 16% de la surface agricole utile en agriculture biologique d'ici 2022

Objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (2019/2025) :

- Multiplier par 3,5 la production actuelle d'énergies renouvelables du territoire pour atteindre 580 GWh à l'horizon 2030
- Réduire de 64% les émissions de gaz à effet de serre du territoire d'ici 2050
- Réduire de 38% la consommation d'énergie du territoire d'ici 2050 (tous secteurs confondus)

Les chiffres clés

16,5% des emplois dans l'économie maritime, moins d'un 1/3 des emplois salariés dans la sphère productive, majorité des emplois dans le présentiel (commerce, construction, éducation, santé,...)

1er port de pêche français en valeur et pour la diversité des espèces (environ 60), 26 882 tonnes de poisson débarqué et vendu à la criée en 2016, 1er port de commerce de Bretagne, plus grand pôle européen de course au large, 3 000 places (à flot et à sec) dans les 6 ports de plaisance
Surface Agricole Utile = 44% du territoire, 759 exploitations dont 32% d'élevages bovins en production laitière, plus de 1000 emplois directs, 2 300 emplois dans l'industrie agro-alimentaire

240 entreprises sur 12 parcs d'activités

6 760 étudiants (soit 3% de la population du Pays de Lorient)

4 000 jeunes suivis par la Mission Locale

Les faits marquants de l'année 2018

Développement économique, énergies renouvelables

Les études publiées par AudéLor fin 2017 mettent en évidence une **reprise économique** du territoire du Pays de Lorient et identifient **20 métiers qui recrutent** et pour lesquels des formations existent. En septembre 2017, le chômage a légèrement diminué (-1.6% comparé à septembre 2016), suite à une baisse significative en 2016. Au 2ème semestre 2017, le **taux de chômage local est de 9.2%** et a baissé d'un point en un an. Le nombre d'embauches en CDI et CDD de plus d'un mois augmente régulièrement depuis 2014.

Avec 16% des emplois du territoire, une moyenne de 210 emplois créés par an, le **secteur maritime** est l'un des principaux **moteurs économiques de l'agglomération**. Les places portuaires, la pêche, le nautisme, la plaisance, l'agroalimentaire génèrent de nombreuses activités. Les filières s'unissent pour échanger et mutualiser. **Les activités portuaires** sont **source d'innovation** : 40% des brevets déposés localement concernent des activités maritimes.

Avec le développement de la ferme pilote d'éoliennes flottantes au large de Groix, les **Energies Marines Renouvelables (EMR)** constituent un secteur d'avenir. 4 éoliennes de 6MW chacune seront construites, installées et mises en service à l'horizon 2019/2020. L'entreprise Naval Group (ex DCNS), premier employeur industriel du Morbihan, participe à ce projet.

La plus grande ferme solaire photovoltaïque en milieu urbain (10 000 panneaux) est en cours d'installation sur le toit du bloc K2. Elle produira **3 GWh par an**, soit l'équivalent de la consommation de 1 000 foyers, et sera **opérationnelle en**

2019. Cette installation est portée par la société d'économie mixte XSEA, dont Lorient Agglomération est majoritaire au capital (investissement de 2.4 millions€, financement participatif à hauteur de 75 000€).



Depuis l'été 2017, grâce au soutien de l'ADEME, Lorient Agglomération propose un [diagnostic gratuit pour les professionnels](#) afin d'évaluer l'opportunité de produire et consommer une énergie renouvelable thermique : chaudière bois, panneaux solaires, récupérateur de chaleur ou pompe à chaleur géothermique. Si l'entreprise décide d'investir, elle a accès aux [Financements du Fonds Chaleur de l'ADEME](#).

La [plateforme de financement participatif lié à la mer EKO-SEA](#), fondée fin 2015, est aujourd'hui leader mondial sur ce créneau. Elle a déjà accompagné **73 projets** liés au nautisme et à l'environnement, et organise des événements, des rencontres au niveau national pour que les lauréats viennent partager leurs projets avec le plus grand nombre.

Développement portuaire, pêche, agriculture

Après Anvers, Gênes, Le Havre, Dunkerque ou encore Houston, [Lorient Agglomération a adopté la charte des missions d'un Port Center](#) du réseau mondial des villes portuaires (AIVP). Cette charte a pour ambition d'accompagner les territoires qui souhaitent créer une nouvelle ouverture de leur port aux citoyens, sensibiliser les jeunes aux métiers et à l'activité portuaire et développer l'émergence d'une culture vivante ville-port.



© Ouest France

L'Espace des Sciences/Maison de la Mer organise toute l'année des circuits de [découverte des espaces portuaires de la rade](#). Cette structure note le [développement de la pêche](#)



© Lorient Agglo

[fraîche](#) (sans transformation à bord), avec des sorties de 7 à 10 jours vers Belle-île, Groix, Quiberon et le golfe de Gascogne. Il existe aussi une [pêche hauturière qui fonctionne en base avancée](#) : les pêcheurs restent sur place et envoient leur

pêche par camion à Lorient. Un des plus grands chalutiers du groupe Scapêche a été transformé en palangrier (bateau de pêche « à la ligne ») pour la pêche au large. Le secteur innove pour une pêche plus sélective et des bateaux plus économes en carburant.

L'[anneau de réparation navale de Keroman](#), aménagé au bout du port de pêche, accueille des bateaux de pêche, des navires à passagers, militaires, des remorqueurs et des bateaux de plaisance hors gabarit. Depuis 2018, la SEM Lorient-Keroman dispose d'un [second lieu d'accueil pour la réparation et la construction navale](#), le quai TCD situé à l'embouchure du Scorff, à Lanester. Ce quai de 180 mètres de long peut accueillir des navires restant à l'eau. Il est doté d'une grue de travail de 8 tonnes. A terre, les entreprises peuvent s'installer sur 6000 m² et 7 ha de réserve foncière. Le site est entièrement sécurisé.

La [Charte de l'Agriculture et de l'Alimentation](#), adoptée le 4 avril 2017, constitue une stratégie globale, opérationnelle et territoriale, au service de la protection du foncier, de la préservation de l'environnement et des paysages, de la diversification du secteur agricole et du développement des filières locales et de l'innovation.



© Hervé COHONER

Elle s'articule autour de **4 défis** :

1. Préserver et valoriser les ressources de l'agriculture et l'emploi
2. Co-construire un projet alimentaire territorial durable et partagé
3. Cultiver la qualité territoriale du Pays de Lorient et favoriser la transition
4. Agir pour une mise en œuvre adaptée, concertée et volontariste de la Charte

Fin 2018, **50% des actions sont engagées** avec l'arrivée de nouveaux porteurs de projets ancrant encore davantage la démarche dans un objectif de développement durable : ferme urbaine, projet collectif de méthanisation, magasins de producteurs, pôle alimentaire de proximité, augmentation de l'objectif SAU bio, restaurant de produits non valorisés, programme de recherche auprès des consommateurs sur l'alimentation durable (UBS,UBO), fonds chaleur pour les agriculteurs, ...

Le [Projet Alimentaire Territorial \(PAT\)](#), incarne l'une des actions principales de la Charte et vise, dans un premier temps,

à favoriser l'approvisionnement des cantines en produits locaux et notamment produits biologiques, et à accompagner l'éducation alimentaire des enfants. C'est au final une véritable filière alimentaire locale, accessible à tous, qui sera mise en place.

Dans le cadre de l'aide à l'installation versée par Lorient Agglomération, **16 agriculteurs ont reçu une subvention de 2000 euros**, en majorité des exploitants travaillant en circuits courts et/ou en agriculture biologique. Il est à noter que la limite d'âge a été supprimée en 2018 et qu'en plus de cette aide financière, **un suivi de l'installation est proposé sur une période de 3 ans** par la Chambre d'Agriculture ou le Groupement des Agriculteurs Biologiques du Morbihan (GAB 56).

Le programme européen **LEADER 2016/2020** (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) est destiné à financer des projets concourant au développement rural sur le territoire du Pays de Lorient (à l'exception des communes à dominante urbaine : Lanester, Larmor-Plage, Lorient, Ploemeur et Quéven). Il vise 3 objectifs prioritaires :

- Accompagner le milieu rural vers la transition énergétique et alimentaire.
- Proposer aux habitants des services de qualité en proximité.
- S'appuyer sur le potentiel local pour développer l'économie et l'innovation.

Fin 2018, 1 363 000€ ont été attribués, soit 80% de l'enveloppe :

- 950 000€ à des maîtres d'ouvrage publics : 21 projets soutenus.
- 413 000€ à des maîtres d'ouvrage privés : 14 projets soutenus.

Enseignement supérieur, recherche, innovation, insertion professionnelle



© Iut Lorient

Le partenariat avec l'Université de Bretagne Sud se poursuit, via le volet enseignement supérieur du Contrat de plan Etat-Région 2014/2020 et une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens. Un soutien financier est apporté aux centres de transfert et aux structures intervenant sur les problématiques liées à la pêche ou aux co-produits de la mer.

Après avoir été lauréat en janvier 2018 d'un appel à manifestation d'intérêt national, le projet « **Handicap Innovation Territoire** » a bénéficié d'une subvention de 395 000€ et est candidat à la phase 2. Ainsi, l'EPCI, chef de file du projet, fédère une quarantaine de partenaires ayant pour **objectif de faire de l'agglomération un modèle de territoire inclusif et innovant** et répondre aux défis sociétaux majeurs liés au handicap. Une offre sera déposée fin avril 2019 en réponse à l'appel à projets « Territoires d'innovation ».

La Mission locale Réseaux pour l'emploi accompagne les jeunes de 16-25 ans pour toutes leurs questions liées à l'orientation, la formation et l'emploi. En plus d'une **prise en charge individualisée** de chaque demandeur, **le parrainage** est l'un des nombreux dispositifs proposés. Le parrain, issu d'un réseau constitué de professionnels et de chefs d'entreprises volontaires, accompagne un jeune (en fonction de son profil) pour l'aider à s'insérer dans le monde du travail.

Le dispositif « Garantie Jeunes » est également proposé par la Mission locale Réseaux pour l'emploi aux 16-25 ans en situation de précarité. La priorité est de multiplier les expériences professionnelles : recherche de stage ou d'emploi, accompagnement à la fois individuel et collectif, avec un suivi renforcé et des activités de groupe. **217 jeunes** sont entrés dans ce dispositif en 2016.

Une quinzaine de salons et forums sont **organisés chaque année** pour aider les jeunes dans leur orientation professionnelle. Nouveau venu dans le paysage local, le **salon Pro&Mer** a installé sa 5ème édition au Quai 9 à Lanester, en mars 2018 (après avoir passé 4 années à Brest). Organisé par Bretagne Pôle Naval, il permet de **découvrir les métiers du nautisme et de la mer**. Les entreprises présentes doivent proposer au moins une offre d'emploi pour avoir un stand et les visiteurs peuvent trouver en 1 journée les réponses à la majorité de leurs questions (1 215 offres d'emplois et 1 800 offres de formations en 2016).



© Salonproetmer

La création d'une université populaire du Pays de Lorient (UPPL) est en projet. Comme les 60 autres universités populaires françaises, elle aura pour objectif de transmettre des savoirs théoriques et pratiques à tous les publics, par le biais d'interventions, de conférences, d'ateliers, de débats, ... accessibles gratuitement. Les premiers cycles de conférence sont prévus en janvier 2019.

Les résultats obtenus

- 120 installations d'agriculteurs entre 2011 et 2015. Sur 5 ans (2014/2018), l'EPCI a soutenu financièrement l'installation de 70 jeunes agriculteurs.

- 75 projets accompagnés et financés par le programme européen LEADER (sur la période 2009/2015), pour un montant de 1.3 millions €.

- 6,7% de la Surface Agricole Utile du Pays de Lorient en agriculture biologique.

- 12,3% des exploitations en agriculture biologique (1er rang breton en %, 50% d'augmentation en 6 ans).

- 20% des exploitations commercialisent leurs produits en circuits courts. 12 AMAP constituées au Pays de Lorient (association pour le maintien d'une agriculture paysanne).

- 2ème pays breton pour les circuits courts et l'agriculture biologique (en 2010, en pourcentage d'exploitations).

- 100 000 tonnes de poisson traitées chaque année sur la place de Lorient par les entreprises de la filière (mareyeurs, plats préparés, ..).

En 2016, la production d'énergie renouvelable sur le territoire (particuliers, entreprises, collectivités, EPCI) représente environ 4.3% de la consommation globale. Ceci rend le territoire très dépendant énergétiquement et lui impose une facture énergétique élevée et croissante.

40 entreprises privées en accompagnement pour le développement des énergies renouvelables thermiques, 25 études d'opportunité réalisées ou en cours. (7 études d'opportunité en cours).

132 entreprises accompagnées dans des projets de rénovation depuis le démarrage de l'opération «Performance énergétique des entreprises et des commerces», en 2014.

LES PERSPECTIVES POUR 2019

Développement économique, innovation

- Confortement des partenariats avec les acteurs du développement économique (AudéLor, Lorient Grand Large, ...) et soutien aux filières de l'innovation (2 700 000€)
- Soutien aux projets innovants et collaboratifs issus des pôles de compétitivité (250 000€).

Développement portuaire, pêche, agriculture

- 2ème année de mise en œuvre de la Charte de l'Agriculture et de l'alimentation du Pays de Lorient
- Animation. Mise en œuvre d'actions relatives à la restauration collective.
- Soutien à la première installation des agriculteurs.
- Mise en œuvre des programmes LEADER et DLAL Feamp.
- Poursuite de la rénovation des bâtiments du port de pêche et initiation d'une démarche de valorisation des friches portuaires. Poursuite de la remise en état des réseaux d'assainissement, réalisation d'une station d'épuration et d'une station de production d'eau de mer propre (1 300 000€)
- Soutien au Conseil Consultatif Régional Sud (CCR Sud), au Comité départemental des pêches et au Festival du film Pêcheurs du monde.
- Renouvellement du Salon Pro&Mer.
- Soutien au développement de l'aéroport (150 000€).

Enseignement supérieur, recherche, insertion professionnelle

- Accompagnement des structures IDmer et Ifremer (93 500€). Une subvention d'investissement est également inscrite pour soutenir l'achat par IDmer d'un équipement structurant (le « seadryer ») pour son activité productive et de recherche.
- Actions de formation, insertion, soutien à la vie étudiante et culturelle (100 000€).
- Accompagnement des programmes de recherche de l'UBS et du plateau technique ComposiTIC (174 000€).
- Subvention de 635 800€ à MAPL pour couvrir les charges liées à l'installation dans le bâtiment « Hydrophone », à compter du début de l'année 2019. Solde du marché des équipements scéniques des studios et des espaces de diffusion (350 000€).
- Soutien à l'action de la « Mission locale Réseaux pour l'emploi » et gestion déléguée de la clause d'insertion dans les marchés publics (686 521€).

Augmentation notable en 2019 du budget total des parcs d'activités estimé à 7 214 804€, répartis entre budget annexe des parcs d'activités (5 753 564€) et budget principal (1 461 240€) :

- Passage en phase pré-opérationnelle et opérationnelle d'opérations déjà engagées : Boul Sapin, La Croix du Mourillon, l'extension de Kerpont.
- Interventions significatives sur des opérations anciennes (Parc artisanal du Mourillon) ou sur des friches (Kergoussel à Caudan).
- Lancement de nouvelles opérations liées au nouveau Schéma Directeur des Zones d'Activité Industrielle et Commerciale (SDZAIC) : foncier et lancement d'études.

Ce haut niveau de budget va se poursuivre tout au long de la mise en œuvre du nouveau SDZAIC. Il sera compensé dans quelques années par les rentrées des premières recettes de ventes de terrains.

Mission 2

« Conforter l'attractivité touristique et le pôle d'excellence nautique »

Les objectifs de développement durable :

- Développer une offre de produits touristiques « Mer, Rade, Vallées »
- Renforcer les capacités d'accueil et l'accessibilité
- Améliorer le fonctionnement des activités sportives
- Soutenir les initiatives culturelles collectives

Les chiffres clés (nouveau Pays de Lorient) :

21 équipements touristiques, 54 hôtels, 51 campings, 13 hébergements insolites, 541 gîtes et chambres d'hôtes, 769 meublés, 6 résidences tourisme, 4 villages vacances familles, 14 797 résidences secondaires, 3 000 places d'accueil portuaire.

Les faits marquants de l'année 2018

Les agglomérations de Lorient et de Quimper ont développé un projet touristique commun centré sur la randonnée, l'appli mobile « Rando Bretagne Sud ». Pour son lancement, l'application a réuni une soixantaine de circuits Rando et VTT avec une offre qui se développera au fil du temps : randonnées pédestres bien sûr, mais également randonnées vélo, VTT, kayak, équestres, balades thématiques... Pour la randonnée pédestre, les itinéraires sont inscrits et labellisés au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades (PDIPR). L'application intègre de nombreuses fonctionnalités utiles au touriste ou à l'excursionniste (guidage vocal en temps réel, alerte en cas de sortie du sentier, signal sonore pour les points d'intérêt...) mais également des informations sur le patrimoine, la faune et la flore pour expliquer au randonneur le paysage qui l'entoure. L'application a bénéficié d'une participation financière de la Région à hauteur de 50%.



© Lorient Agglomération

En 2018, la ville d'Hennebont a accueilli une nouvelle agence de tourisme avec des aménagements et un design qui répondent aux attentes de la clientèle, notamment par un accueil personnalisé. Au sein des agences, une large place laissée à l'image et à l'interactivité : vidéos de présentation du territoire, agenda des manifestations, espace wifi, ... En plus, des bornes accessibles 24h/24h permettent de garantir une information même en dehors des heures d'ouverture au public, et le territoire est maillé de « points I Mobiles » permettant un accueil numérique et autonome.

L'office de tourisme de Lorient Agglomération a obtenu la marque nationale « Qualité Tourisme » avec un classement en catégorie 1 pour l'ensemble de ses agences. Ce classement atteste d'une équipe qualifiée et formée à l'évolution des comportements touristiques et aux nouveaux outils de communication et un accueil de qualité. Il récompense également une promotion d'envergure à destination d'une clientèle régionale, nationale et internationale.

En outre, ce classement en niveau 1 a permis aux communes de Larmor-Plage et Port-Louis d'obtenir leur classement en tant que « stations touristique ».

Ces reconnaissances, (classement de niveau 1 et stations touristiques) viennent récompenser les efforts accomplis pour structurer une offre touristique adaptée et un accueil d'excellence sur l'ensemble du territoire.

La Cité de la Voile Eric Tabarly, le sous-marin La Flore et le gîte privé « La Grange » à Quistinic, ont obtenu le label « Tourisme et Handicap ». Cette marque apporte la garantie d'un accueil privilégié et adapté aux besoins des personnes en situation de handicap. Les 2 équipements muséographiques ont obtenu cette distinction pour 2 familles de handicap : mental et moteur pour le premier, mental et auditif pour le



© Office du tourisme du roi Morvan

second. 7 autres équipements sont déjà labellisés sur le territoire : 2 campings, 3 gîtes, une plage (l'anse du Stole) et un sentier de randonnée.

Pour promouvoir la destination de Lorient Bretagne Sud, des vidéos touristiques ont été réalisées. Des images de paysages, de nautisme, de fêtes, de patrimoine ou de gastronomie viennent ainsi valoriser les atouts des 25 communes qui composent l'agglomération, sous un angle décalé et inattendu. Les premiers spots sont en ligne sur la chaîne YouTube de Lorient Agglomération dans une Play List baptisée « découvrir Lorient Bretagne Sud » (60 films à terme). D'une durée de 30 secondes à quelques minutes, ces vidéos sont destinées à être diffusées très largement par l'ensemble des acteurs touristiques et à être partagées sur les réseaux sociaux.

En 2018, le [plan de gestion opérationnelle des dragages \(PGOD\)](#) a été validé. Il définit les volumes et la fréquence des dragages d'entretien des [14 sites portuaires](#) de la rade de Lorient, [gérés par 4 opérateurs](#). Il prévoit une planification des dragages pour les 10 prochaines années et permet de s'assurer du respect de la réglementation, d'anticiper le traitement des sédiments contaminés sur un site spécifique et de contrôler uniformément le rejet des sédiments non pollués. Dans le cadre de la procédure réglementaire, une [enquête publique](#) a été organisée par Lorient Agglomération, désignée comme représentant du groupement de gestionnaires des sites (Région Bretagne, Lorient Agglomération, DCNS et la Compagnie des Ports du Morbihan).

Lorient Agglomération a également financé les travaux d'extension de la [capitainerie du port de Guidel](#) qui compte désormais 190 m2. L'installation d'une pompe à chaleur assure le besoin en chauffage du bâtiment. Une isolation thermique de 20 cm d'épaisseur garantit la performance énergétique du bâtiment qui va au-delà de celle prévue par réglementation.

Enfin, l'EPCI finance [l'accès des élèves des écoles primaires \(maternelles et élémentaires\) publiques et privées à ses équipements culturels, de loisirs et sportifs](#) (espaces muséographiques, centres nautiques, golfs et patinoire) pour des séances d'initiation ou de découverte. Chaque équipement a défini les niveaux scolaires pour lesquels l'activité est la plus pertinente, en tenant compte d'un programme d'animations défini avec l'Education Nationale.

Les résultats obtenus

Après une année touristique 2017 exceptionnelle et des indicateurs en hausse, la saison 2018 montre une stabilité avec des conditions météo plus favorables aux activités de plein air (plage, activités nautiques...) qu'aux visites de sites ou d'espaces muséographiques. Sur [le site de Lorient la Base](#) qui accueille chaque année quelques [200 000 visiteurs](#), [la Cité de la Voile Eric Tabarly comptabilise 90 136 visiteurs et 65 536 pour le sous-marin Flore et son musée](#). Le [Haras National d'Hennebont](#), lieu de référence du spectacle équestre à accueilli [36 614 personnes](#). Les recettes issues de la taxe de séjour montrent également une stabilité (environ 650 000 € pour 2018).



© Ouest-France



LES PERSPECTIVES POUR 2019

- Développement de l'offre de randonnées/balades sur l'application numérique Rando Bretagne Sud, en collaboration avec Quimperlé Communauté.
- Poursuite du développement de la randonnée : inscription de circuits au PDIPR, mise en place d'un GR de pays, balisage, entretien des sentiers en lien avec les communes, réalisation de supports (fiches rando...).
- Poursuite des actions d'animation des acteurs touristiques du territoire (ateliers formatifs, éductours...) et accompagnement des porteurs de projets.
- Finalisation du déploiement des Points I Mobiles (Relais d'Informations Touristiques)
- Aménagement du nouvel office de tourisme de l'île de Groix.
- Contribution au syndicat mixte du Haras d'Hennebont pour accompagner le projet de développement global du site.
- Avancement du nouveau projet du Haras National d'Hennebont : Choix du lauréat pour la construction d'une structure de spectacles équestres, désignation de l'équipe d'artistes pour la scénographie, lancement des consultations pour les aménagements à réaliser sur les écuries.
- Acquisition d'un cheptel de chevaux pour maintenir la présence de chevaux dans le Haras et le lien direct de l'homme et de l'animal.
- Lancement d'une étude de programmation pour la réalisation d'une cité des Moussaillons à la Cité de la Voile Eric Tabarly.
- Mise en place d'une tyrolienne au départ de la Tour des vents de la Cité de la Voile.
- Remplacement de l'ascenseur à canoés du parc d'eau vive.
- Création d'une halte fluviale à Lochrist pour la saison 2019 et dans l'objectif de développer la navigation sur le Blavet.
- Aménagement du parc de stationnement du centre nautique de Kerguelen et éclairage du cheminement piéton.
- Recherche d'une nouvelle solution technique pour optimiser la ressource en eau nécessaire à l'arrosage du golf de Quéven et travaux de renaturation en lien avec la suppression des étangs. Mise aux normes de l'aire de lavage.
- Etudes de faisabilité sur l'alimentation du golf de Ploemeur à partir des eaux en sortie de la station de traitement des eaux de Ploemeur.
- Diagnostic des équipements d'éclairage du parc d'eaux vives d'Inzinzac-Lochrist et études de remplacement au regard des besoins et des normes.
- Extension du port de Lorient La Base.
- Réhabilitation du môle historique du port de la Pointe à Port-Louis et aménagement du fond d'anse.
- Etudes d'aménagement du terre-plein du port de Kernével à Larmor-Plage.
- Etudes du projet de création d'un port à sec au Rohu à Lanester.
- Lancement des marchés pour les dragages du port de Kernével et sur Lorient La Base.
- Suivi annuel des sédiments sur l'ensemble des ports communautaires.
- Etudes pour la réalisation d'un programme innovant de suivi sédimentaire de la rade et des Courreaux de Groix.
- Poursuite de l'accueil des scolaires dans les équipements culturels, de loisirs et sportifs.

Mission 3

« Garantir un aménagement équilibré et durable du territoire »

Les objectifs de développement durable :

- Maîtriser la consommation de l'espace et lutter contre l'étalement urbain
- Favoriser l'attractivité du territoire, l'équilibre démographique et la mixité des fonctions
- Viser l'habitat durable pour tous
- Garantir une offre de logements diversifiés et accessibles
- Réhabiliter le parc de logements (privés et publics)
- Lutter contre la précarité énergétique
- Renforcer les solidarités et l'accompagnement des personnes fragiles
- Renforcer l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication

Les objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (2019/2025) :

- Rénover l'ensemble du parc de logements (privé et public) d'ici 2050, ce qui correspond à 3000 logements par an (500 logements publics, avec un gain de 38% d'efficacité énergétique, et 2500 logements privés)
- Priorité sur les logements de personnes en précarité énergétique (11,5% de la population) et les logements très énergivores (environ ¼ des logements)

Les objectifs du PLH (2017-2022) :

- Viser une croissance démographique à 0.34% /an pour atteindre 206 650 habitants en 2022
- Construire 1 100 logements par an (dont environ 300 logements locatifs sociaux et 180 logements en accession abordable). Des objectifs territorialisés de production de logements neufs, de logements sociaux et de logements en accession à prix encadrés, sont définis par commune.
- Financer la réhabilitation du parc social et privé.

Les chiffres clés :

0.25% de croissance démographique/an, **2.1** personnes par ménage, **107 799** logements dans l'agglomération, **20 508** logements dans le parc locatif privé, **16 317** logements sociaux, **51%** du parc de logements construits avant 1975 (**58%** classés très énergivores), **75%** du parc social en cœur d'agglomération, les logements sociaux représentent **30%** de la construction neuve.

1 800 établissements sur **1 500** ha de zones d'activités, **6** projets de parcs d'activités à l'étude.

Plus de **100** kms de fibre optique.

Les faits marquants de l'année 2018 :

Politique de l'habitat

Un budget de **37.7 millions d'euros** est consacré à la mise en œuvre du **Programme Local de l'Habitat sur 6 ans (2017/2022)**, soit **6 288 000€** par an. Ces investissements devraient générer plus de **347 millions d'euros** pour les entreprises locales.



© Lorient Habitat

2 objectifs mobilisent une grande partie de cet effort d'investissement : **l'aide à la construction de logements locatifs sociaux neufs et l'aide à la réhabilitation du parc privé et social**. Il s'agit d'accompagner la construction de logements locatifs sociaux pour maintenir voire augmenter leur nombre sur l'ensemble des communes de l'agglomération. Il s'agit également de réduire la consommation énergétique du secteur de l'habitat et donc les charges pesant sur les ménages, en favorisant une meilleure isolation ou l'installation d'équipements performants.

Des **aides de 500 à 2 000€**, sont accordées aux particuliers sous conditions de ressources, selon la nature et l'importance des travaux, ainsi qu'un prêt à taux zéro, le **« Prêt Rénov »** (de 5 000 à 15 000€) pour les travaux de rénovation thermique (isolation ou changement d'huissières par exemple). Ce prêt, est accordé sous conditions de ressources pour les logements de plus de 15 ans et dans le cadre de travaux qui engendrent un gain énergétique d'au moins 25%.

Au sein de l'Espace Info Habitat, le service Habitat gère, en régie, le **Programme d'Intérêt Général (PIG)**, programme initié en 2013 pour intervenir sur 3 thématiques :

- La rénovation thermique de l'habitat et le traitement de la précarité énergétique.
- Les travaux pour l'autonomie de la personne dans son habitat.
- La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé.

Ce dispositif fait l'objet d'une [convention entre l'Agence Nationale de l'Habitat \(Anah\), l'Etat et la collectivité](#), et permet l'octroi d'aides aux propriétaires occupants sous conditions de ressources, ou aux propriétaires bailleurs (conventionnement et plafonds de ressources pour les locataires). Un second PIG été engagé fin 2017, pour une période de 5 ans (2018-2022).



© Ouest France

Lorient Agglomération soutient les initiatives qui visent à [améliorer la performance énergétique des immeubles collectifs](#). La collectivité accompagne les copropriétés en organisant des [réunions d'information](#) des syndicats, conseils syndicaux et copropriétaires. Ces rencontres sont [animées par l'Espace Info Habitat](#) et concernent les travaux prioritaires à réaliser pour améliorer le confort et les charges, le financement de ces travaux, les prêts en copropriété ou encore les aides publiques.

Enfin, [Lorient Agglomération est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Plan quinquennal pour le Logement d'Abord et la lutte contre le sans-abrisme \(2018/2022\) »](#) lancé par l'Etat. Le territoire de l'EPCI bénéficiera de 255 000 € de financements pour mettre en œuvre 16 actions prévues au programme dont : accroître l'offre en pensions de famille et résidences d'accueil, renforcer l'équipe chargée de l'accompagnement social de longue durée, créer une équipe mobile pluridisciplinaire compétente dans les secteurs « social, médico-social et sanitaire ».

Foncier - Urbanisme – Aménagement

[La 2ème convention cadre signée avec l'établissement public foncier « Foncier de Bretagne »](#) (EPF) pour la période 2016-2020 alloue une enveloppe financière à l'EPCI pour le portage d'acquisition de foncier ou d'immobilier pour le compte de Lorient Agglomération. Au total, [13 conventions opérationnelles](#) ont été signées avec l'EPF sur 10 communes.

[11 Plans Locaux d'Urbanisme \(PLU\) sont en cours de révision générale](#) et plusieurs procédures de modification sont engagées. L'énergie-climat fait l'objet d'une attention particulière grâce à la montée en compétence des chargés de PLU sur ces questions avec le travail sur un cas d'école bénéficiant d'un bureau d'études spécialisé, le PLU de Lanester. Le PLU d'Inguiniel a été adopté en 2017. Les autres communes ayant sollicité les services de Lorient Agglomération font l'objet d'une convention sur 3 ans. Elles ont débattu leur PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et vont

faire l'objet d'un « arrêt de PLU » en 2019, pour une approbation avant les élections.

Les services de l'agglomération instruisent également les [permis de construire de 24 communes sur 25](#). L'instruction du droit des sols de ces 24 communes se fait aussi par le biais de conventions mutualisées. Le service instructeur est intégré dans les locaux de l'Espace Info Habitat.

Un prévisionnel d'étude est inscrit au budget 2019 pour travailler sur l'[identification des enjeux transversaux connexes à des politiques communautaires](#), en préparation notamment du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

A proximité de la nouvelle gare de Lorient, la construction des 2 premiers immeubles est engagée dans le [nouveau quartier « Lorient Odysée »](#) (111 logements et 5 370 m² de bureaux et commerces). L'offre de stationnement prévoit 200 places pour les vélos et 210 places pour les voitures. La livraison des immeubles est prévue au début de l'année 2020.



© Lorient Agglomération

[4 opérations d'aménagement](#) ont bénéficié d'une [prise en compte ambitieuse des enjeux « énergie-climat »](#) (ZAC de Boul Sapin, ZAC du Mourillon, ZAC du Manio, études NPNRU des quartiers de Lorient et Lanester). L'approche intègre les problématiques d'adaptation au changement climatique (confort d'été, gestion de l'eau, présence végétale ...). En 2019, un référentiel urbanisme-eau-aménagement sera élaboré et des objectifs énergie/climat seront intégrés dans le schéma de développement des zones d'activités.

[Le projet d'aménagement et de construction d'un pôle technique communautaire](#) regroupant les équipes terrain des différents services est à [l'étude](#), à proximité de l'usine ADAOZ et de la déchèterie de Caudan, en cours d'extension. Le programme et les scénarii d'aménagement du site seront réalisés en 2019.

Accessibilité numérique et déploiement du très haut débit

Le [Schéma Territorial Numérique est élaboré](#). Il sera proposé au vote du Conseil en 2019 et mis en œuvre autour de projets tel que celui des déchèteries connectées.

Le [déploiement de la fibre](#) est un des axes de ce document

structurant. L'opérateur Orange est mandaté par l'Etat pour déployer la fibre sur une très grande majorité du territoire (100 000 foyers). Megalis Bretagne déploie la fibre sur Plouay et les 5 communes environnantes (8 200 foyers). Dans ce cadre, Lorient Agglomération participe à hauteur de 445€ par prise téléphonique, soit 3.65 millions investis. Les travaux ont démarré en septembre 2018 et se déroulent à l'échelle régionale (1.2 millions de prises en Bretagne). Le centre-ville de Plouay sera relié fin 2020.

Un projet important sera mené en 2019. Il s'agit de la **pose de fourreaux sur les fonds marins de la rade** entre la Maison de l'Agglomération et Locmiquélic, **pour raccorder en fibres optiques les communes de Locmiquélic, Port-Louis et Riantec** (notamment le collège et le nouvel hôpital).

Des logements pour tous

Afin de maintenir la population et l'attractivité du territoire, le programme local de l'habitat prévoit la construction de plus de **1 000 logements** par an dont la réalisation tient compte de la demande et des réalités économiques. Les Nouvelles ont choisi de mettre en avant quelques exemples sur les 25 communes du territoire.

QUÉVEN
Centre bourg
90 logements dont 28 locatif social et 2 locaux commerciaux.
Jardin paysager intérieur.
Architecture contemporaine avec bardage en bois et vannes balcons.

CLÈGUER
Plateau de Kerhello
Ensemble de 4 maisons individuelles et d'un immeuble collectif.

PONT-SCORFF
Secteur de Ninjo
41 logements locatifs sociaux, 4 bâtiments.
Architecture de forme simple. Éléments contemporains : balcons, lucarnes.

GUIDEL
Place Louis Le Montagner
Immeuble collectif de 21 logements dont 9 locatif social, 9 logements intermédiaires et maisons individuelles.
Architecture contemporaine avec toiture terrasse et menuiseries habillées.

PLOEMEUR
Rue de Larmor
Construction d'un immeuble abritant 24 logements (dont du locatif social et de l'accession sociale) et des commerces.
Le projet associe la modernité par les matériaux utilisés et du dessin des ouvertures et des formes plus classiques (toiture à double pente).

GROIX
Secteur de Kermunition
Une maison médicale et 11 logements sociaux locatifs.
Architecture traditionnelle, toiture à double pente et chevonniers caractéristiques de Groix.

INGUINIEL

BUBRY

QUISTINIC
Les Korrigans
Construction de 6 maisons individuelles en locatif social. Le projet propose des volumes et matériaux classiques tout en apportant des éléments plus contemporains.

INZIZAC-LOCHRIST
Berges du Stavel/Bonz
Immeuble de 29 logements.
Architecture contemporaine. Toit une seule pente, lignes, zinc en toiture.

HENNEBONT
Guimpéro
27 appartements de T2 au T4.
Architecture sobre et contemporaine. Balcon dans chaque logement, vue dégagée. Stationnements couverts, privés en rez-de-chaussée. Espaces verts communs paysagés.

LANVAUDAN

LANSUJDIC

BRANDERION

LANEKTÉ

LORIENT
Cours de Chazelles
Construction d'un ensemble immobilier comprenant 75 logements dont 14 locatif social et 23 accession sociale.
L'opération propose une architecture contemporaine offrant une forte identité dans un quartier en évolution.

CAUDAN
Route de Kergoff
12 logements à bâtiments de 2 logements locatifs sociaux.
Accès distincts.

LANESTER
Berges du Scriff
47 appartements, du studio au 5 pièces.
Des vifs des volumes qui s'intègrent des lumières du port. Espaces publics dominants sur le Scriff. Balcons, loggia ou terrasse pour tous les logements.

GÀVRES
Le bourg
Construction de 10 maisons individuelles (locatif social, accession).
Les volumes proposés sont caractéristiques des maisons du bourg sur un petit parcellaire.

Le Bourg

Locmaria

ROKOVOKO

Les Nouvelles de Lorient Agglomération / n°23 boulevard de la mer 56100 Lorient



Les résultats obtenus :

Déploiement de la fibre par Orange : 35 000 prises raccordées.

Sur la période 2009/2016, l'augmentation de la surface urbanisée est de 58 ha par an contre 116 ha par an entre 1999 et 2009, soit un rythme 2 fois moins rapide. Le rythme de consommation d'espace reste toutefois très variable d'une commune à l'autre.

Espace Info Habitat (EIH), labellisé « Plateforme locale de rénovation de l'habitat » : plus de 12 000 contacts sur 14 mois.

- 1 102 logements (dont 44% en collectifs) mis en chantier en 2017.

Programme d'Intérêt Général (2013/2017) :

- 648 dossiers « énergie » (491 propriétaires occupants très modestes, 153 propriétaires occupants modestes, 4 propriétaires bailleurs), 58% d'aides, 36% de gain énergétique, plus de 11 millions de travaux pour les artisans locaux.

- 245 dossiers « autonomie » (adaptation des logements au handicap), âge moyen 78 ans, 68% d'aides, plus de 2.3 millions de travaux pour les artisans locaux.

- 1 500 logements sociaux de plus en 10 ans (75% situés à Lorient, Lanester et Hennebont).

- Stabilité de la demande en logement social : tension locative dite « modérée » (3 demandes pour 1 attribution). Majorité des demandeurs : familles monoparentales, personnes seules, de moins de 40 ans. 69% des demandeurs ont des revenus inférieurs à 1 100€ par mois pour une personne seule.

LES PERSPECTIVES POUR 2019

Politique de l'habitat

- Aides à la pierre (délégation de compétence) privé et public (600 000€).
- Aides à la production de logements locatifs publics et à l'accession à la propriété – PTZ « Prim'Acces » (2 470 500€).
- Aides à la réhabilitation des logements locatifs publics et du parc privé (2 535 000€).
- Actions spécifiques - Etude stratégique copropriétés (150 000€).
- Fonctionnement – Gestion des terrains acquis, gestion des dossiers de réhabilitation, sensibilisation, cotisations, subventions, ... (350 731€).

Urbanisme

- Planification urbaine et droit des sols : étude (25 000€) – plaquettes d'information (5 000€).

Aménagement

- Déploiement de la fibre optique : 1 000 premières prises FTTH sur la commune de Plouay (phase 1 - 229 912€) - 2 000 prises sur Plouay et 787 prises sur Bubry (phase 2 - 254 856€).
- Travaux d'investissement et travaux ponctuels sur les infrastructures (110 000€).
- Projet de pose de fourreaux et de fibres optiques (150 000€).
- Acquisition de foncier pour sécuriser les périmètres de protection des captages (55 000€).
- Poursuite des aménagements paysagers, zones de stationnement, travaux d'accessibilité et dispositifs d'éclairage de l'Esplanade à la Base de Sous-Marins de Lorient (1 320 000€).
- Construction du Centre de Secours Principal (CSP) à Lorient (1 801 464€).
- Programme, scénarii d'aménagement et premiers travaux d'adaptation du site de construction du pôle technique communautaire (230 000€).
- ZAC du quartier de la Gare de Lorient (385 000€).

Mission 4

« Favoriser les déplacements et les mobilités durables »

Les objectifs de développement durable

- Réduire l'usage de la voiture : passer de 2 déplacements sur 3 à 1 déplacement sur 2, à l'horizon 2021
- Dynamiser les transports collectifs et favoriser l'intermodalité
- Développer les modes de déplacements actifs
- Réduire l'impact des déplacements domicile-travail et professionnels
- Réduire l'impact du transport de marchandises et des livraisons
- Sensibiliser aux modes de déplacements alternatifs à la voiture

Objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (2019/2025) :

- Augmenter de 1 million le nombre de voyages en transport collectif par an d'ici 2022 (soit un gain de 6%)
- Porter la part modale du vélo à 30% en cœur d'agglomération et 10% en périphérie d'ici 2050
- Passer de 1.4 personnes par véhicule en semaine à 2 personnes par véhicule en 2050 (soit une diminution de 24% du nombre de véhicules en circulation)
- Pour la mobilité longue distance, viser un taux de remplissage de 3.1 personnes par véhicule (actuellement à 2.8 personnes)
- 100% de motorisation propre pour la flotte de Lorient Agglomération en 2030

Les chiffres clés

900 000 déplacements par jour sur le territoire, du lundi au vendredi, soit 4,39 déplacements par jour et par personne (+18% par rapport à 2004). 1,37 voiture par ménage.

17,4 millions de voyageurs transportés par an sur le réseau urbain (terre et mer) dont 10 000 scolaires par jour.

Un réseau de transport collectif de plus de 8 millions de kilomètres, 34 lignes (bus et Transrade), 5 lignes maritimes régulières plus une en été.

176 services « de proximité » et desservant 2 100 arrêts.

1,4 millions de voyageurs transitant par les 4 gares du territoire, dont 800 000 passagers TER en gare de Lorient. 3 services d'autocars longue distance au départ de la gare routière.

200 000 voyages TER enregistrés entre Vannes et Lorient.

200 km d'itinéraires cyclables.

Les faits marquants de l'année 2018

Transports collectifs

Depuis le 1er janvier 2018, un nouveau délégataire « RATP Développement » a pris en gestion les transports urbains de

Lorient Agglomération sur des bases partenariales renforcées. Le 7 janvier 2019, Lorient Agglomération a lancé son nouveau réseau de transport collectif, après une large période de concertation. Exploité par la CTRL, le réseau a été entièrement repensé pour être plus simple, plus fluide, plus lisible et comprend : 4 lignes urbaines à haute fréquence, 7 lignes principales, 4 lignes Express (dont 3 péri urbaines) à destination de Lorient Gare d'Echanges ou Lycées, 4 lignes bateaux, 6 lignes de proximité et 12 lignes de rabattement assurant la desserte de l'ensemble des communes de l'agglomération, 2 nouveaux tracés de Transport à la demande (Groix et Kerpont) et plus de 100 lignes dédiées aux services de proximité et scolaires.



© Lorient ma ville

Le chantier du Triskell, Bus à haut Niveau de Service (BHNS), a commencé sur la commune de Ploemeur. De nouvelles stations seront aménagées par Lorient Agglomération (sans modifier leur nombre) et 3 carrefours seront reconfigurés. En 2019, le centre-ville de la 3ème commune du territoire sera relié au centre de l'agglomération et de ses services par une ligne dont l'aménagement garantit mieux la régularité et la fiabilité du temps de parcours.

En 2018, un nouveau site internet a été mis au service des usagers ainsi qu'une nouvelle application regroupant tous les services utiles à l'utilisateur : géolocalisation permettant de repérer les arrêts les plus proches, calculateur d'itinéraire multimodal (bateau, vélo, marche à pied), avec recherche personnalisée pour un trajet sur mesure, notifications des actualités et informations du réseau, ...

Pôle multimodal

La nouvelle gare de Lorient Bretagne Sud, mise en service en mai 2017, a reçu la prestigieuse mention « argent » des International Design Awards (IDA), pour son architecture aérienne et ouverte en forme de coque de bateau et la transparence de ses grandes façades de verre.

Le parvis, espace clé du futur quartier de Lorient Odysée, ouvre sur un espace paysagé de 6 000m². Il constitue une porte d'entrée du territoire et est au cœur du Pôle d'Echanges

Multimodal (PEM) : gare SNCF, gare routière avec bus et cars inter urbains, services de location de voitures et de vélos. La priorité est donnée aux usagers des bus, cycliste et piétons qui constituent la majorité des modes d'accès à la gare (60%). **2 nouveaux espaces de stationnement en ouvrage** (500 places) seront réalisés, en plus du parking l'Orientis (290 places). **Le parking Sud de 215 places sera livré fin 2019** et permettra d'accéder plus rapidement à la gare, notamment pour les personnes à mobilité réduite, via un ascenseur situé à 50 mètres des portes de la gare.

Covoiturage

Lorient Agglomération participe à la **plateforme de covoiturage OuestGo** (publique et gratuite). Développée par un groupe de collectivités et EPCI du grand Ouest avec le soutien de la Région et de l'Ademe, cette plateforme permet de faciliter le covoiturage sur les trajets courts (domicile/travail majoritairement).

Lorient Agglomération a parallèlement signé une **convention de 3 ans avec l'association Ehop** pour promouvoir le covoiturage et accompagner les usagers vers cette nouvelle pratique. Les cibles prioritaires de cet accompagnement sont :

- Les personnes en insertion et en recherche d'emploi particulièrement impactées par les problématiques de déplacement.
- Les entreprises du territoire (celles de la zone de Kerpont en 2018).
- Les personnes en emploi qui forment la communauté des covoitueurs.

Le **service de covoiturage solidaire** s'adresse aux usagers n'ayant pas de solution de mobilité pour rejoindre leur emploi, stage ou formation. Ils sont mis en contact via l'association Ehop avec des personnes réalisant des trajets réguliers seules en voiture, souhaitant rendre service... L'information sur ce nouveau service a été diffusée en 2018 auprès d'une quarantaine de prescripteurs de l'insertion.

Ehop travaille sur la zone de Kerpont, avec le soutien de de l'association des entreprises de la zone d'activités. 10 entreprises, représentant 1000 salariés, ont transmis des éléments



© Lorient Agglomération

pour évaluer l'intérêt du covoiturage domicile/travail à destination de la zone. En 2018, 3 ateliers de sensibilisation ont permis d'informer les salariés sur les services facilitant le covoiturage.

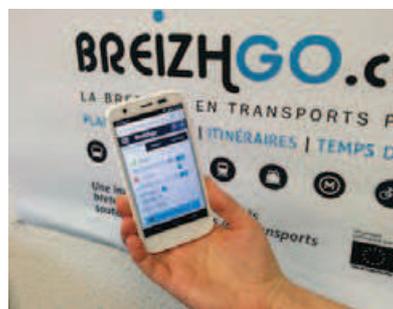
Déplacements à vélo

Les communes poursuivent la **réalisation d'aménagements cyclables sur le schéma d'agglomération** (Ploemeur, Quéven, Lorient, Languidic, Hennebont, Caudan). Cela donne lieu à un soutien financier de l'agglomération à hauteur de 50% pour les études et 30% pour les travaux.

Il s'avère nécessaire de réviser le schéma structurant afin de l'adapter aux nouveaux enjeux et d'intégrer l'ensemble du territoire. Un marché sera lancé dans ce sens en 2019.

Sensibilisation à la mobilité

Pour faciliter la mobilité et l'intermodalité sur le territoire breton la **plateforme Breizhgo** permet d'organiser son voyage et de prévoir son itinéraire en utilisant tous les modes de déplacements disponibles (bus, train, bateau, métro, ...). Une déclinaison en application de ce service permettra aux usagers d'accéder à l'information à partir de leur smartphone dans les mois à venir.



© Concarneau Cornouaille Agglomération

En 2018, l'EPCI s'est associé aux communes de Lorient et Lanester pour organiser la **semaine de la mobilité**, du 15 au 22 septembre. Un **jeu de piste « L'aventure des Carbonautes »**, conçu par ALOEN, l'Agence Locale de l'Energie, a permis de mobiliser 600 personnes sur une journée. 3 sorties cyclo et une sortie spéciale enfants ont pu faire découvrir autrement les 2 villes. Une **conférence sur l'éco mobilité** a rassemblé une cinquantaine de personnes à Lanester. Enfin, la **fête des mobilités**, organisée pour l'inauguration du parvis de la gare a proposé de nombreuses animations : essais de vélo à assistance électrique, présentation de vélos cargos par le collectif Syklett, information sur le réseau de bus, les offres TER et les découvertes pédestres, ...

Les résultats obtenus

En 2016, la part modale de la voiture représente 59%. Elle est en baisse par rapport à 2004 (64%).

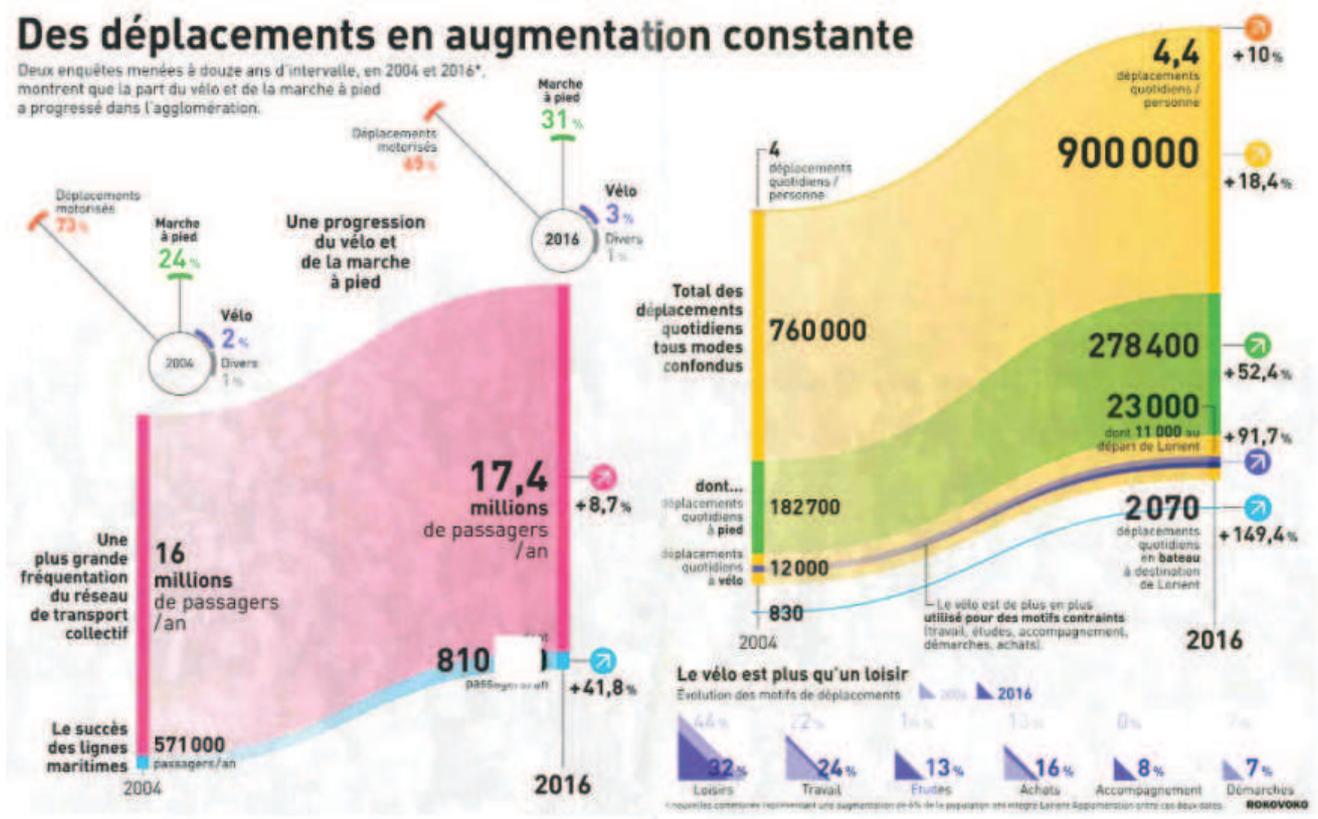
On note une forte progression de la part modale des modes actifs qui atteint 31% pour la marche (contre 24% en 2004) et 3% pour le vélo (2% en 2004).

La baisse de la part modale des transports collectifs se poursuit (6% en 2016 contre 8% en 2004).

La forte fréquentation des liaisons maritimes (800 000 voyages annuels) a nécessité le doublement des rotations de la ligne 10, depuis 2017.

En 2016, on compte 1,31 véhicule par ménage sur Lorient Agglo (contre 1,13 en 2004) et plus de 110€ par mois de carburant. Le taux d'occupation est estimé à 1.4 personnes par voiture pour les déplacements quotidiens.

En 2016, 12 communes étaient engagées dans la réalisation d'un schéma vélo, d'un schéma piéton ou de zones 30 (dans le cadre de la démarche « ville apaisée »).

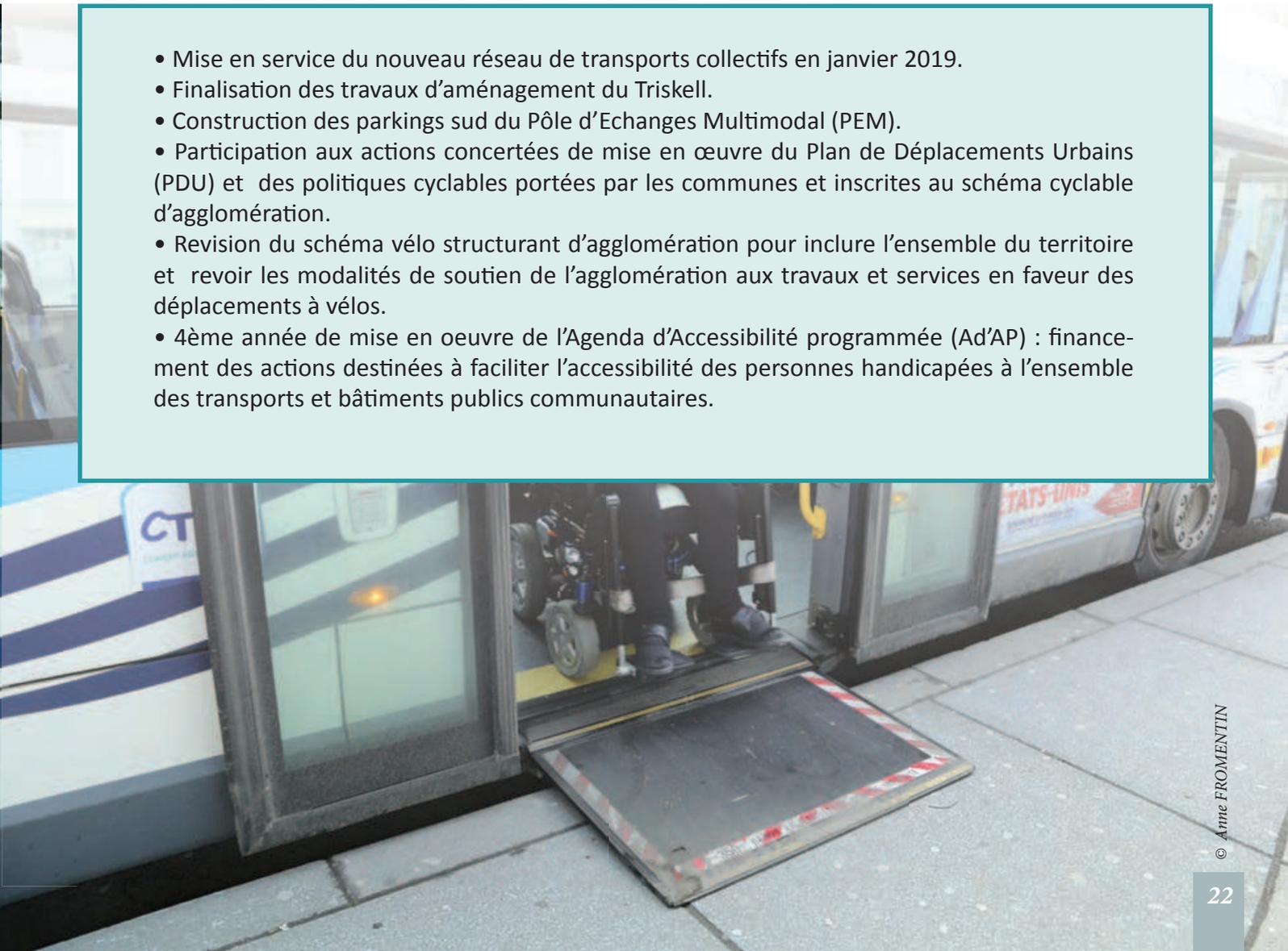




© Hervé COHONER

LES PERSPECTIVES POUR 2019

- Mise en service du nouveau réseau de transports collectifs en janvier 2019.
- Finalisation des travaux d'aménagement du Triskell.
- Construction des parkings sud du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM).
- Participation aux actions concertées de mise en œuvre du Plan de Déplacements Urbains (PDU) et des politiques cyclables portées par les communes et inscrites au schéma cyclable d'agglomération.
- Revision du schéma vélo structurant d'agglomération pour inclure l'ensemble du territoire et revoir les modalités de soutien de l'agglomération aux travaux et services en faveur des déplacements à vélos.
- 4ème année de mise en oeuvre de l'Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'AP) : financement des actions destinées à faciliter l'accessibilité des personnes handicapées à l'ensemble des transports et bâtiments publics communautaires.



Mission 5

«Préserver un environnement et un cadre de vie de qualité »

Les objectifs de développement durable

- Assurer la gestion de l'eau potable et protéger la ressource en eau
- Préserver le patrimoine naturel et la biodiversité
- Prévenir les risques et limiter les nuisances
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique
- Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires et artisanaux
- Réduire la production et augmenter la valorisation des déchets ménagers
- Réduire la production de déchets des activités économiques
- Sensibiliser le grand public et encourager les pratiques éco responsables
- Sensibiliser les jeunes et les scolaires au développement durable

Objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (2019/2025) :

- Rénover l'ensemble du parc tertiaire d'ici 2050 pour réduire de 23% les consommations d'énergie et de 64% les émissions de GES en 2050
- Objectif de « 3 x 50 » pour le patrimoine de Lorient Agglomération entre 2015 et 2025 : réduction de 50% des consommations d'énergie et des émissions de GES, couverture de 50% des consommations restantes par des énergies renouvelables
- Développement des matériaux biosourcés

Les chiffres clés

5 usines d'eau potable, 19 stations d'épuration, 9 espaces naturels déclarés d'intérêt communautaire, 465 ha d'espaces naturels gérés en régie, 7 sites labellisés « Natura 2000 », 12 déchèteries, 20 000 tonnes de matériaux acheminées vers les filières de recyclage, 134 conteneurs à textiles, 3 700 tonnes de compost labellisé AB produit chaque année, 3 sites « Seveso ».

Les faits marquants de l'année 2018

Gestion des milieux aquatiques (GEMA)

Depuis le 1er janvier 2018, Lorient Agglomération met en œuvre le volet opérationnel de sa nouvelle compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) ». Pour compléter l'effectif existant, 5 agents du syndicat de bassin versant du Scorff et 1 agent du Syndicat de la Vallée du Blavet ont été intégrés dans l'unité fonctionnelle GEMAPI-Littoral-Etudes et Travaux (GLET) au sein de la Direction Environnement Développement Durable. 3 autres agents ont été recrutés en 2018 pour finaliser cette unité.

Concernant la gestion des milieux aquatiques, l'EPCI intervient sur 3 volets inscrits dans les contrats de bassins versants : un volet milieux aquatiques centré sur la qualité de l'eau et la préservation de la biodiversité, un volet agricole destiné à limiter l'impact des exploitations sur la ressource en eau, un volet urbain pour sensibiliser le grand public et les communes à une gestion alternative des jardins et des espaces verts.

Le Contrat Territorial Scorff (2018/2022) a été approuvé en avril 2018. Outil de contractualisation entre l'Agence de l'Eau, la Région, le Département et les collectivités compétentes, il permet de mettre en œuvre une politique globale, pensée à l'échelle hydrographique du territoire du SAGE Scorff. Les modalités de partenariat entre Lorient Agglomération, Roi Morvan Communauté, Quimperlé Communauté et la Communauté de Communes du Kreizh Breizh sont définies dans une convention pluriannuelle. Lorient Agglomération assure un rôle de coordonnateur des actions à l'échelle du bassin versant.

2018 constitue la 1ère année de mise en œuvre de ce contrat qui regroupe un ensemble d'actions de prévention des pollutions diffuses et de gestion des milieux aquatiques en lien transversal avec les problématiques d'urbanisme, d'agriculture, de tourisme, d'eau et d'assainissement et permettront d'atteindre les objectifs fixés par le SAGE Scorff, ainsi que le bon état des eaux imposé par la Directive Cadre sur l'Eau.

Le suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques est engagé et se poursuit via l'observatoire de l'eau en cours de structuration (finalisation en 2019), qui comprendra le suivi de nombreux indicateurs parmi lesquels les paramètres physico-chimiques (nitrates, phosphores,...), le suivi des pesticides, les suivis biologiques (IBGN, IPR, IBD, ...).

Prévention des inondations (PI)



© Patrick GUIGUENO

Concernant le volet prévention des inondations, l'EPCI est chargé de la protection du littoral contre la submersion marine.

Depuis 2015, un partenariat est engagé avec l'Université de Bretagne Sud pour [suivre l'évolution de la Grande Plage de Gâvres](#). Ce suivi a permis de programmer [3 étapes de travaux](#) complémentaires aux aménagements réalisés en 2012 : le raccourcissement des 2 épis de bois existants pour permettre une meilleure circulation du sable (réalisé) ; la pose de rondins de bois pour maintenir le sable en offrant plus de liberté de circulation aux éléments et aux promeneurs (été 2019) ; la consolidation de la dune avec pose de ganivelles pour limiter le piétinement et consolider l'enracinement des plantes. Toujours pendant l'été 2019, la dune sera également réhaussée sur la frange urbaine pour accentuer l'effet rempart et amortisseur de l'énergie de la houle, et mieux protéger les habitations.

En 2018, l'EPCI a identifié et validé son système d'endiguement et la [liste des ouvrages retenus pour protéger le littoral contre les inondations au regard du décret digue sur les secteurs à enjeux du territoire](#). Des études de dangers seront réalisées en 2019 et 2020 afin de procéder aux demandes d'autorisation réglementaires pour ces ouvrages.

Service public de l'eau potable et de l'assainissement

La [gestion de l'eau potable et de l'assainissement](#), à l'échelle des 25 communes, impose des investissements importants pour maintenir un service public de qualité et assurer la pérennité des ouvrages, par le renouvellement et la réhabilitation de certains équipements. [La mise en œuvre de la programmation pluriannuelle des investissements](#) se poursuit, sans dépassement des enveloppes budgétaires actées dès 2016.

En matière d'eau potable, [plusieurs délégations de services publics](#) concernant l'exploitation des ouvrages [sont arrivées à échéance](#) en 2018 :

- Reprise en régie des services d'eau potable de Brandérion et Languidic.
- Marché de prestation de service passé pour Bubry, Ingui-niel, Lanvaudan, Plouay et Quistinic.

Les marchés d'exploitation des usines de production d'eau potable du Petit Paradis et de Coët er Ver et du service d'eau potable de Larmor-Plage ont été remis en concurrence en 2018. L'année 2019 constituera la 1^{ère} année d'exécution des nouveaux marchés.

La mise en œuvre de la [convergence des tarifs de l'eau et de l'assainissement](#) vers une grille unique, commune à tous les types d'usagers et à toutes les communes, [à l'horizon 2020](#), se poursuit. La [recette de la vente d'eau](#) (19.49M€) est [en augmentation](#) du fait des évolutions tarifaires mais aussi en raison des échéances des délégations de service public.

Depuis 2018, la [compétence assainissement](#) se compose de 2 types de missions : l'une relevant des [eaux usées](#) (assainissement collectif et non collectif), l'autre relevant des [eaux pluviales urbaines](#) (compétence transférée à l'EPCI au

01/01/2018). Cette [nouvelle compétence](#) se traduit par la prise en charge de la gestion des déclarations de travaux, la mise à jour du SIG, le suivi des autorisations d'urbanisme, le suivi des opérations d'entretien, la mise en œuvre technique et financière des conventions avec les communes. Un poste d'agent de maîtrise/technicien a été créé au sein du bureau d'études; un poste de technicien a été créé à l'exploitation assainissement.

Prévention des risques et des nuisances

La prévention des risques et des nuisances est prise en compte dans les [5 Etats Initiaux de l'Environnement \(EIE\), réalisés en 2018](#) et intégrés dans les Plans Locaux d'Urbanisme. L'état initial de l'environnement comporte deux objectifs majeurs : contribuer à la construction du projet de territoire par l'identification des enjeux environnementaux, et constituer le référentiel nécessaire à l'évaluation et l'état de référence pour le suivi du document d'urbanisme. Il est central pour toute étude d'évaluation environnementale renforcée sur le territoire communal.

Le nombre de journées annuelles avec un [indice de qualité de l'air](#) (Atmo) [très bon à bon](#) (1 à 4), est [en progression](#). En revanche, des [épisodes de pollution aux particules](#) (PM10) se produisent chaque année principalement en [période hivernale](#). En 2018, il y a eu deux jours avec une mauvaise qualité de l'air et un dépassement de seuil sur les poussières en février, étendu aux départements du Morbihan, Ille et Vilaine et Finistère. Les émissions par habitant sont toutes inférieures à celles de la Bretagne et de la France. On constate une diminution pour tous les polluants (amélioration des performances des véhicules et des chauffages), sauf pour l'ammoniac, qui est un polluant d'origine agricole.

Patrimoine naturel, biodiversité



En 2018, conformément aux engagements pris auprès de la Région Bretagne, de l'Agence Française pour la Biodiversité et de l'Union Européenne, Lorient Agglomération a poursuivi l'élaboration de [l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale \(ABI\)](#) et du plan d'action « [continuités écologiques](#) ».

Lorient Agglomération confirme son rôle de **réfèrent et de coordinateur** :

- à l'échelle locale, l'EPCI a mis en place et anime un comité de pilotage et un comité scientifique réunissant les structures et personnes ressources en matière de biodiversité. Des réunions de travail ont été engagées fin 2018 avec chacune des 25 communes.

- à l'échelle régionale, Lorient Agglomération participe activement aux démarches de structuration en faveur de la biodiversité, comme la future Agence Bretonne de la Biodiversité ou la préfiguration de la plateforme régionale de la donnée naturaliste.

La **connaissance de la biodiversité du territoire** et de ses dynamiques a été enrichie par :

- Une mise à jour des données géomatiques : cartographie de l'âge des boisements et expérimentation d'une méthode de télédétection des sites végétalisés.

- Le diagnostic des ruptures de continuités pour les mammifères.

- L'expérimentation d'une méthode de diagnostic de la nature en ville, avec proposition de leviers d'actions en faveur de la biodiversité urbaine, sur la commune de Riantec.

En préambule de la **campagne d'inventaires naturalistes prévue en 2019**, un plan de prospection a été élaboré. Il se base sur l'analyse des différences de connaissance de la biodiversité pour ensuite proposer, selon la commune et le groupe taxonomique, l'effort d'inventaire à réaliser.



© Thierry CREUX

Avec une équipe de **36 agents**, Lorient Agglomération gère **9 sites d'espaces naturels déclarés d'intérêt communautaire**, est opérateur local de **3 sites naturels d'intérêt européen labellisés « Natura 2000 »** : « Rivière Laita, Pointe du Talud, Etangs du Loc'h et de Lannédec », « Rade de Lorient » et, conjointement avec l'Antenne Atlantique de l'Agence Française pour la Biodiversité, pour le site « Ile de Groix ».

Le **Document Unique de Gestion du site Natura 2000 « Ile de Groix »** a été **finalisé et validé** en 2018. Conformément aux recommandations nationales de l'Agence Française de la Biodiversité, il associe le document d'objectifs du site (partie terrestre et partie marine) et le plan de gestion du Conservatoire du Littoral. Elaboré en partenariat avec l'Agence

française de la biodiversité, le Conservatoire du littoral, et la Commune de Groix, il comprend l'état des lieux écologique et socio-économique, les enjeux écologiques terrestres, les objectifs opérationnels et les mesures de gestion, rédigées sous forme de fiches-actions.

En octobre 2018, un **arrêté de protection de biotope** a été pris par l'Etat, **sur la Petite Mer de Gâvres**. Il a pour objet de garantir l'équilibre biologique des milieux naturels marins nécessaires à la conservation des espèces de l'avifaune protégée et les habitats naturels. La zone de protection de biotope est dénommée « fond de la petite mer de Gâvres ». Elle est instituée sur le domaine public maritime et couvre une surface d'environ **191 ha**.



En réponse à un **fort enjeu de gestion et de conservation de la biodiversité**, Lorient Agglomération privilégie sur son périmètre d'intervention la recherche d'un maillage équilibré entre milieux ouverts et arborés. Diverses **opérations mécaniques** (broyage, fenaison, faucardage), **pastorales** (équins, ovins, caprins), ou encore par **traction animale** (fauche, roulage de fougères) sont conduites en fonction des cycles biologiques des espèces.

En 2018, **2 poneys de race rustique** (Dartmoor) sont venus compléter le cheptel de l'EPCI et augmenter la pression de pâturage sur le site de Coët Létune à Cléguer.

Afin de préserver les espèces autochtones et leur diversité, il est consacré une partie de l'activité de gestion à l'**éradication des espèces exotiques envahissantes** (baccharis halimifolia, herbe de la pampa, balsamine de l'Himalaya, ...).

La **restauration du mur d'enceinte du Domaine du Bunz** à Inzinac-Lochrist engagée en 2018 (témoin du passé et reflet du savoir-faire des générations précédentes), permet de conserver l'authenticité du site et constitue une richesse patrimoniale.

L'EPCI poursuit les **aménagements pour l'accueil du public** sur les sites déclarés d'intérêt communautaire (confort de marche, canalisation du public pour limiter l'impact des usages sur les milieux naturels, ...).

Le **chantier d'insertion** dit « chantier du littoral », a engagé des travaux de rénovation de quelques accès-plage sur le littoral de la commune de Guidel, et d'une passerelle permettant la continuité du sentier littoral sur la commune de Ploemeur.

Economies d'énergie, énergies renouvelables

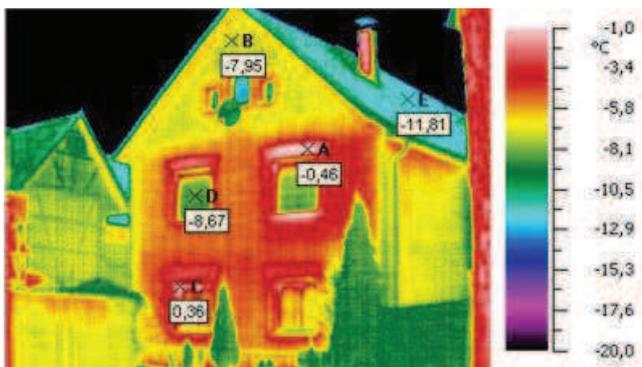
En 2018, les investissements ont été majoritairement orientés vers les services industriels de l'agglomération (valorisation des déchets, eau et assainissement), qui représentent près de 80% de la facture énergétique du patrimoine. L'objectif de générer en moins de 10 ans plus de 1 million€ d'économie annuelle nette sur les factures énergétiques de l'EPCI, sera atteint dès 2019.

Parmi les actions réalisées : clauses d'intéressement aux économies d'énergie insérées dans les marchés d'exploitation, travaux d'efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables en particulier le photovoltaïque sur les sites de traitement de l'eau, au centre de tri et à l'installation de stockage des déchets non dangereux de Kermat. Fin 2018, les sites de traitement et de valorisation des déchets ont obtenu la certification ISO 50001.

En 2019, Lorient Agglomération mettra en service une unité de valorisation du biogaz produit par la fermentation des déchets ménagers stabilisés. La production de bio méthane, vendu à GRDF et réinjecté dans le réseau, équivaldra à la consommation d'énergie pour le chauffage annuel de 2500 logements ou à 80% de la consommation de la flotte de bus.

Une Société Publique Locale a été créée en décembre 2018 par la Ville de Lorient et Lorient Agglomération pour faciliter le développement et l'exploitation des réseaux de chaleur et structurer la filière bois/énergie.

La plateforme de services « Energies » destinée aux communes est aujourd'hui devenue un outil incontournable pour les 25 communes qui toutes y adhèrent. Elle permet une augmentation des recettes CEE, une consolidation de la mission de Conseil en Energie Partagé et la poursuite de l'optimisation de l'achat d'énergie.



En 2019, une régie autonome d'énergie sera mise en œuvre, pour isoler comptablement les services publics industriels et commerciaux qui depuis la création du service énergies en 2010, ont généré des recettes significatives :

- Vente d'électricité photovoltaïque issue des centrales de production.
- Négoce et vente de Certificats d'Economies d'Energie (CEE) pour le compte des tiers.
- Vente de bio-méthane issu de l'installation de valorisation de Kermat.

Après 4 années d'expérimentation auprès de 900 foyers volontaires de Lorient et Ploemeur, le projet « smart grid Solenn » (réseau électrique intelligent), destiné à tester des solutions pour maîtriser la demande en électricité et trouver des alternatives au délestage avec écrêtement de puissance, a livré son bilan. 2 à 7% d'économies d'énergie, des innovations concluantes et une sensibilisation des consommateurs. Les volontaires ont eu accès à leurs consommations via les compteurs Linky, et ont été accompagnés par ALOEN. Enedis a testé la possibilité de limiter la puissance électrique, en cas d'incident grave, plutôt que de couper totalement un quartier.

Lorient Agglomération et ALOEN mobilisent et accompagnent les porteurs de projets publics et privés pour le développement des énergies thermiques renouvelables. L'objectif à 3 ans de la convention signée avec l'ADEME est de réaliser 30 projets représentant 17 GWh pour le bois énergie, 70 MWh pour le solaire thermique, 233 MWh en chaleur de récupération et 23 MWh en géothermie.

Gestion et prévention des déchets

A l'issue de l'opération « Défi familles zéro déchet », la production de déchets des 30 foyers témoins, accompagnés pendant 4 mois, a chuté de plus de 40% pour la poubelle bleue (déchets non recyclables) et de 11% pour la poubelle jaune (emballages).

En 2018, l'expérimentation « entreprises témoins déchets énergie » a été menée, en partenariat avec AudéLor et ALOEN, auprès de 15 entreprises volontaires, en lien avec la démarche d'économie circulaire de l'EPCI. Elle a permis aux entreprises d'identifier les possibilités de recyclage de leurs déchets, les actions à mettre en place pour réaliser des économies d'énergie et pour utiliser des énergies renouvelables.

Dans la continuité du programme « Territoire zéro déchet/zéro gaspillage », achevé en mai 2018, Lorient Agglomération a répondu à l'appel à projets « Territoire Econome en Ressources » (TER), lancé par l'ADEME. Le programme d'actions, la gouvernance et les partenariats proposés ont été retenus pour la période 2019/2021. Le projet TER et son Contrat d'Objectif associé, fixent des résultats à atteindre en matière de réduction des déchets ménagers et assimilés, de gestion des déchets d'entreprises et de développement de l'économie circulaire, à l'échelle du territoire.

Une grande enquête sur le service des déchets a été lancée en novembre 2018 auprès d'un panel représentatif des habitants et sur internet, afin de mesurer la satisfaction des

usagers et recueillir leurs suggestions sur 5 points : collecte à domicile, points d'apports volontaires, déchèteries, accueil téléphonique au numéro vert, information sur la collecte et le tri des déchets. Un [plan d'actions](#) sera établi [début 2019](#).

Education, sensibilisation, mobilisation

Depuis le 1er janvier 2018, la Maison de l'île Kerner à Riantec et le Moulin des Princes à Pont-Scorff, sont dédiés à la sensibilisation de tous les publics à l'environnement. Ils sont les vitrines des actions menées sur le territoire en matière de préservation du littoral, valorisation des milieux naturels et de la biodiversité, préservation des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Pour cette 1ère année de fonctionnement, un programme d'animations a été mis en œuvre par l'EPCI et ses partenaires, sur chacun des sites, en concertation avec les communes concernées :

- [A la Maison de l'île Kerner](#) : l'animatrice nature/environnement a accueilli 1700 scolaires et réalisé des sorties nature pour le grand public. Des animations ont également été proposées et réalisées par les associations locales.

- [Au Moulin des Princes](#) : un programme d'animations a été mis en place par Eau & Rivières de Bretagne et la Fédération de Pêche du Morbihan, dans le cadre d'un conventionnement.



En 2019 il s'agit d'accroître la visibilité de ces 2 équipements et d'harmoniser leur fonctionnement.

En plus de la découverte des milieux naturels à la Maison de l'île Kerner et au Moulin des princes, [12 actions pédagogiques](#) sont proposées aux établissements, sur [4 thématiques](#) :

- [Gestion et prévention des déchets](#) : « Mon école zéro déchet », Lutte contre le gaspillage alimentaire dans mon école, Compostage et jardinage au naturel, Tri, recyclage et réduction des déchets, Visite du centre de tri et de la recyclerie, Visite du centre de stockage des déchets ultimes.

- [Eau, littoral, biodiversité](#) : « S Eau S Blavet », « Ecol'Eau Scorff », « S Eau S Littoral ».

- [Eco mobilité](#) : « Mon école éco mobile : je marche, tu roules à vélo, on prend le bus ! ».

- [Education alimentaire](#) : « A l'origine de nos assiettes », « Mon alimentation, c'est moi ! ».

Par ailleurs, Lorient Agglomération a organisé ou soutenu tout au long de l'année 2018, des [événements de sensibilisation, destinés au grand public et aux scolaires](#) :

- [En mars](#) : la Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides.

- [En mai](#) : la Fête de la Nature et la Semaine européenne du développement durable.

- [En juillet](#) : le Festival Saumon.

- [En septembre](#) : le grand jeu « L'Aventure des Carbonautes » et la Semaine de la mobilité.

- [En octobre](#) : la fête de la Science et le Temps fort « Oiseaux de nos rivières ».

- [En novembre](#) : la Semaine européenne de réduction des déchets.



© Yves LE BAIL



© Hervé COHONER

Enfin, l'expédition « Tara Pacific » est rentrée en octobre 2018 à son port d'attache. A cette occasion, une grande fête, des animations, des ateliers de vulgarisation scientifiques ont été proposés au public et aux scolaires. La fondation Tara fait construire un « camp de base » de 1 200m² à Lorient La Base (livré en 2019). Une partie du bâtiment sera ouverte au public pour la découverte d'un panel d'animations (exposition, conférences, ...) autour des différentes expéditions.

Les résultats obtenus

Espaces naturels, biodiversité

465 ha d'espaces naturels ouverts au public et fréquentés annuellement par environ 2 millions de personnes. 10 000 oiseaux observés en une seule journée sur la Petite mer de Gâvres.

37 porteurs de projets (dont 24 manifestations sportives et culturelles) assistés, en 2018, pour établir le dossier d'évaluation des incidences de leur projet sur un des sites Natura 2000.

Gestion et prévention des déchets

Gisement global de déchets : -1% entre 2016 et 2017.

Ratio des déchets valorisables (verre, emballages, bio déchets, papier) : + 2% entre 2016 et 2017.

Ratio des déchets ménagers résiduels : -4.4% entre 2016 et 2017 et 50 kg de moins en 10 ans.

558 tonnes d'objets collectés par la recyclerie « Comptoir du réemploi » en 2017.

3 700 tonnes de compost labellisé « AB » produits chaque année.

Opérations pédagogiques

Gestion et prévention des déchets : 1 200 élèves par an

Eau, littoral, biodiversité : 1 200 élèves par an.

Eco mobilité : 6 établissements par an (engagement sur 3 ans).

Education alimentaire : 20 classes par an.

86 écoles ont été accueillies dans les équipements de loisirs sportifs. 272 classes ont été inscrites à une activité (63 en kayak, 67 en voile, 23 au golf, 119 en patinage).



LES PERSPECTIVES POUR 2019

Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations

- Participation aux structures syndicales des SAGE (91 900€).
- Elaboration d'un observatoire de l'eau en lien avec AudéLor.
- Gestion des cours d'eau côtiers (Saudraye, Fort-Bloqué) (123 000€)
- Elaboration des plans d'actions des nouveaux CTMA sur les bassins versants côtiers de la Saudraye, du Fort Bloqué Ter et sur les affluents guidelois de la Laita (85 000€).
- Actions sur les milieux aquatiques du Scave et du Scorff (78 500€).
- Actions sur les milieux aquatiques du bassin versant du Blavet (110 000€).
- Participation au Contrat de Restauration des milieux aquatiques du bassin versant de la Ria d'Étel (28 000€).
- Actions sur les pollutions diffuses, dans le cadre du contrat territorial Scorff/Scave - volet agricole (54 000€) – volet urbain (60 000€) – Breizh bocage (61 000€),
- Actions sur les pollutions diffuses, sur le Blavet - volet agricole - volet urbain (83 000€) - Breizh bocage (10 000€).
- Etudes de dangers et visites techniques approfondies pour 4 des 9 ouvrages de protection contre la submersion marine retenus (400 000€).
- Travaux d'amélioration des ouvrages de la grande plage de Gâvres (200 000 €),
- Gestion des niveaux de sable de la grande plage de Gâvres au droit des épis et entretien des ouvrages du système d'endiguement (150 000€).
- Nouveau dossier de labellisation PAPI comprenant une consultation du public et une analyse environnementale des actions proposées.
- Acquisition de données par l'UBS sur le fonctionnement de la grande plage de Gâvres, de la plage de Kerguelen et des sites à enjeux risques submersion.
- Travaux de confortement des accès au hameau de Kerner et mise en conformité de l'accessibilité à l'équipement (200 000€).

Service public de l'eau potable et de l'assainissement

- Poursuite de la construction d'une nouvelle usine d'eau potable à Groix (2 309 000€).
- Changement des membranes sur l'usine de Coët er Ver (1.224 000€).
- Poursuite des renouvellements de réseaux d'eau potable (3.745 000€).
- Poursuite et achèvement des stations d'épuration de Guidel et Groix (882 000€).
- Poursuite des renouvellements de réseaux (4.230M€).
- Poursuite des rénovations des postes de relevage (2.090 ME).
- Mise en œuvre du dernier programme de réhabilitation groupée des filières d'assainissement non collectif (350 000€).

- Programme d'études et travaux d'assainissement des eaux pluviales urbaines (3.287M€).
- Exploitation du patrimoine transféré des communes vers l'EPCI (350 000€).

Patrimoine naturel, biodiversité

- Budget de fonctionnement annuel - hors personnel (231 950€).
- Budget d'investissement annuel (878 000€).
- Etudes sur la digue du Symbol et la vanne du moulin neuf aux rives du Ter, réfection des jeux d'enfants sur la rive droite du Ter.
- Etudes de réfection des berges pour conforter les abords de l'île de Locastel à Inzinzac -Lochrist.
- Travaux forestiers au Domaine du Lain à Gestel.
- Travaux de réfection de la passerelle au Domaine du Lain, d'accès à l'île de Locastel.
- Etudes d'inventaires faune/flore/habitats pour l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal et plan d'actions opérationnel « Trames Verte et Bleue » (77 000€).
- Suivis botaniques, ornithologiques et expertises d'avifaune sur les sites NATURA 2000, cartographie des herbiers à zostères de la Rade de Lorient, synthèse du DOCOB de Groix et temps fort sur les bernaches en octobre 2019 (28 600€).

Prévention des risques et des nuisances

- Poursuite du suivi des Plans de Prévention des Risques Technologiques et déclinaison au travers de mesures d'accompagnement financier pour les riverains proches pouvant bénéficier de dispositions particulières, fixées dans ce cadre réglementaire.

Economies d'énergie, énergies renouvelables

- Efficacité énergétique industrielle (optimisation de process, renouvellement de matériels).
- Consolidation des économies d'énergie réalisées.
- Construction de l'unité de valorisation du biogaz de Kermat.
- Développement du photovoltaïque en autoconsommation sur les sites industriels.
- Consolidation de la mission de Conseil en Energie Partagé.
- Soutien à l'action d'ALOEN (Agence Locale de l'Energie).
- Mise en œuvre du groupement d'achat d'énergies 2020-21-22 (42 partenaires – 60 millions€)

de consommations d'énergies).

- Renouvellement de la démarche Cit'ergie (cofinancement de l'ADEME).

Gestion et prévention des déchets

Dépenses de fonctionnement – hors personnel et carburants (15 185 128€) : 37% collecte, 45% traitement (centre de tri, UTB, Kermat), 15% déchèteries et 3% prévention.

- Mise en place des optimisations de collecte avec abaissement de fréquence de collecte des DMR, mise en place de bacs à cuve réductrice pour la collecte des biodéchets et modification des volumes des bacs emballages. 50% de la population équipée fin 2019.
- Mise en place de nouvelles filières dans les déchèteries (plâtres et peut-être polystyrène et plastiques durs), tri au sol des gravats et des déchets verts dans les nouvelles déchèteries.
- Démarrage du programme « TER ».
- Augmentation de la TGAP (Taxe Générale des Activités Polluantes) sur les déchets enfouis à l'ISDND de Kermat (passage de 33 à 41€).
- Curage du bassin de boues biologiques de la STEP de Kermat.

Dépenses d'investissement (6 540 369€) : 44% collecte, 22% traitement, 34% déchèteries.

- Acquisition de nouveaux véhicules de collecte.
- Achat de bacs et colonnes.
- Réhabilitation du site de Kerbus à Groix.
- Réhabilitation définitive des premières alvéoles de Kermat 3.
- Fin des travaux de la déchèterie de Caudan.
- Premières acquisitions pour la gestion informatisée des déchèteries.
- Lancement des études de réhabilitation de la déchèterie de Guidel.

Education, sensibilisation, mobilisation

- Animation du Plan Climat Air Energie Territorial (16 500€).
- Subventions aux associations pour les animations « Semaine Européenne du Développement Durable » (30 000€).
- Programme d'animations « Semaine Européenne de Prévention des Déchets ».
- Animation des 2 équipements de sensibilisation « Maison de l'île Kerner » à Rianteq et « Moulin des Princes » à Pont-Scorff (40 000€).
- Opérations pédagogiques de sensibilisation au développement durable (94 500€)
- Reconduction des cycles d'animation « Prévention des déchets », des visites du centre de tri des emballages ADAOZ et de la recyclerie.

Mission 6

« Mobiliser les ressources au service des politiques publiques »

Les objectifs de développement durable

- Valoriser les métiers, les personnes et les éco-gestes au quotidien
- Réduire l'impact des déplacements des agents et optimiser les flottes de véhicule
- Avoir une politique de commande publique responsable
- Partager les données, favoriser les échanges d'expériences
- Améliorer les performances du patrimoine public (énergie, eau, maintenance)
- Promouvoir les réalisations exemplaires



Les chiffres clés

620 agents communautaires, patrimoine bâti de 321 bâtiments pour une surface d'environ 250 000 m², 270 véhicules dont 75 véhicules légers (14 voitures électriques), 102 utilitaires, 74 poids lourds et engins et 19 cycles, dont 7 électriques.

Les faits marquants de l'année 2018

Ressources humaines

Le nouveau Directeur Général des Services, entré en fonction le 08 janvier 2018, a lancé une démarche d'élaboration du « **Projet d'Administration Partagée** ». L'objectif est d'établir un plan d'actions, d'ici juin 2019, potentiellement structuré autour de 4 axes : assurer un service public proche des habitants et adapté aux évolutions de notre environnement, favoriser l'épanouissement et l'engagement des agents, consolider la relation entre notre administration et les communes, au service de la cohésion de notre territoire, favoriser la créativité et l'innovation de notre administration. Les agents sont invités à contribuer à la réflexion en participant à l'un des 9 groupes de travail thématiques animés par un binôme de directeur/directrice.

Pour moderniser le fonctionnement de l'EPCI, une **nouvelle instance collégiale**, « **le comité stratégique** », a été créée. Ce comité réunit le DGS et les DGA tous les 15 jours pour traiter des enjeux en matière des ressources humaines, pilotage budgétaire, procédures, organisation, management. Il est le **garant d'une approche transversale** et doit permettre de tendre vers une harmonisation des procédures et des pratiques internes.

Pour la première fois, une **½ journée d'accueil** a été organisée en 2018 pour les agents nouvellement recrutés, sous l'impulsion du Directeur Général des Services.

Plan de Déplacements de l'Administration

Présenté en comité technique le 12 avril 2018, le **Plan de Déplacement de l'Administration** a été adopté. Parmi la quarantaine de mesures figurant dans le plan d'actions : une rubrique « **mobilité** » créée sur intranet pour informer les agents, l'utilisation plus systématique de la visio-conférence pour réduire les déplacements professionnels, la mise en place de l'indemnité kilométrique vélo à titre expérimental du 1er septembre 2018 au 31 août 2019 (pour les personnes s'engageant à réaliser au moins 75% de leurs déplacements domicile/travail en vélo) ou encore l'incitation au covoiturage.



© Hervé COHONER

En effet, Lorient Agglomération a adhéré à la **plateforme de covoiturage de courte distance « Ouestgo »**, mise en place par l'association Ehop. S'adressant aux collectivités et aux entreprises, le site recense les trajets domicile-travail sur un même territoire et permet de s'inscrire en tant que conducteur ou comme covoitureur.

Commande publique responsable – Dématérialisation - Partage des données

La **dématérialisation des marchés publics** est entrée en vigueur au 01 octobre 2018, pour tout marché d'un montant supérieur ou égal à 25 000€HT. Le rendez-vous entre acheteur et vendeur se fait désormais sur la plateforme régionale Mégalis. Le pli a déjà largement été pris par les entreprises puisque **70% des réponses sont reçues par voie électronique** quel que soit le montant du marché.

Parallèlement à cette dématérialisation des échanges, les **marchés publics entrent dans l'ère de l'open data**. De nombreuses données seront mises à disposition de tous les citoyens sur une **plateforme unique** : nature du marché, nom du titulaire, montant attribué, montant facturé, signature d'un avenant ou encore changement de titulaire du marché,

le cas échéant. La centralisation de ces données au niveau régional permettra d'alimenter un observatoire régional et d'étudier l'impact de la commande publique sur l'économie locale.

Le développement numérique se poursuit avec la technologie « blockchain » utilisée pour transmettre les convocations au Conseil communautaire. Les élus reçoivent un mail personnalisé, proche d'une newsletter, donnant accès aux projets de délibération via de simples liens web. Tous les documents sont ancrés dans la blockchain au fur et à mesure de leur production et accessibles sur le site web. C'est une première étape de la démarche qui s'élargira à d'autres applications.

Le Schéma Territorial Numérique a pour vocation de développer des projets afin de créer une dynamique territoriale de transformation numérique et de rendre le territoire encore plus attractif. Une programmation pluriannuelle sera mise en œuvre sur 3 ans, à compter de 2019.

Performance énergétique du patrimoine bâti et gestion du parc de véhicules



© Hervé COHONER

Les dépenses relatives aux fournitures d'électricité, de combustibles, d'eau potable pour le patrimoine exploité par l'EPCI représentent 1 438 250€ et sont en hausse de 3,6% par rapport aux crédits 2018. Ceci s'explique par la prise en compte des aménagements du pôle multimodal de la gare de Lorient et de nouveaux équipements en chantier. Ce montant reste globalement stable malgré la hausse de la fiscalité sur l'énergie (Contribution au Service Public de l'Electricité), l'électricité (Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité) et l'acheminement pour le gaz.

La maîtrise du budget « fluides » depuis plusieurs années est le résultat des actions engagées : achat groupé d'électricité et de gaz naturel, optimisation de la part acheminement des contrats de fourniture d'électricité et de gaz, suivi des consommations énergétiques, mise en œuvre d'actions de maîtrise de l'énergie, développement des énergies renouvelables. Ces actions permettent de contenir et de diminuer durablement la facture énergétique de la collectivité.

Plusieurs poids lourds ont été réformés en 2018 et le dernier appel d'offres a permis de ne pas augmenter le coût de location des berlines de fonction et de baisser celui des fourgons pour les équipes techniques. Le budget 2019 est en hausse de 8.9% par rapport au précédent, principalement en raison de l'augmentation des coûts de carburants (environ 15% entre 2017 et 2018). La part des carburants représente 70% du budget (dont 88% pour les besoins de la DGVD).

Communication – Echanges d'expériences - Exemplarité

A l'occasion de la semaine de la mobilité, une matinée d'information a été organisée à la Maison de l'Agglomération. Les agents ont pu tester les vélos électriques (7 vélos sont à disposition au sous-sol du bâtiment) et se familiariser avec la conduite d'une des 8 voitures électriques du pool de réservation. L'association Ehop, gestionnaire de la plateforme www.ouestgo.fr, a fait la promotion du covoiturage auprès des agents de l'EPCI.



© Ouest France

Pour découvrir les installations de production d'électricité renouvelable portées par Lorient Agglomération, 3 visites guidées des sites équipés en panneaux photovoltaïques ont été organisées pour les agents intéressés : panneaux installés sur la toiture de la Maison de l'Agglomération (et visite de la chaufferie bois située au sous-sol), toiture du bunker K2 de Lorient La Base (10 000 panneaux fournissant l'équivalent de la consommation annuelle de 1000 foyers), panneaux installés sur la station d'épuration de Kerolay.



© Fly HD

2018 est la dernière année de mise en œuvre des 18 actions programmées dans le cadre de la démarche Cit'ergie. Le rapport annuel du conseiller indique que sur son 1er cycle (2015/2018), Lorient Agglomération a progressé sur l'ensemble des thématiques. Il fait ressortir les points forts (transports collectifs, prévention des déchets, sensibilisation des habitants, ...), les progrès remarquables (services industriels, entreprises, urbanisme réglementaire, PDA,...) et les avancées à consolider (urbanisme opérationnel, smartgrids, achats publics,...). La démarche Cit'ergie sera renouvelée en 2019, en coordination avec 4 communes (Hennebont, Larmor-Plage, Lorient et Ploemeur), pour la candidature à une nouvelle labellisation en juin 2020.

Les résultats obtenus

En 2018, 121 agents ont bénéficié d'une aide de Lorient Agglomération pour leur abonnement «transports» vélo, bus ou train (prise en charge à 75%).

En 2018, 126 agents ont bénéficié d'une formation sur les enjeux Energie/Climat.

Nombre de marchés publics intégrant des critères et clauses de développement durable

Le Plan national d'action pour les achats publics durables (PNAAD) contient des engagements stratégiques et mesurables à compter de 2020, avec notamment un taux de 30% des marchés passés au cours de l'année qui comprennent au moins une clause environnementale.

La donnée relative à la part des marchés contenant une clause ou un critère est de 32% en 2017, soit 43 marchés sur 134 (contre 15% en 2015, soit 31 marchés sur 207).

La consommation totale d'énergie par la collectivité en 2017 est de 76 829 MWh. Ceci représente environ 2% des consommations du territoire. La facture énergétique pour le patrimoine (y compris exploité par des tiers) avoisine les 10 millions d'euros en 2017.

Certains secteurs (déchets, assainissement, eau potable) ont sensiblement baissé leurs consommations et émissions de gaz à effet de serre.

Le bilan des consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre annexé au présent document détaille ces données pour toutes les compétences.

LES PERSPECTIVES POUR 2019

- Maintenance du patrimoine bâti (949 800€ en investissement, 737 900€ en fonctionnement).
- Gestion du parc de véhicules : location, entretien, réparation, fourniture de carburant (1 431 700€).
- Schéma Territorial Numérique – 1ère année de mise en œuvre (500 000€).
- Publications sectorielles et campagnes institutionnelles (175 000€).
- Communication sur le tri et la prévention des déchets (110 000€).
- Promotion du territoire et opérations événementielles (528 000€).
- Déploiement des supports imprimés et digitaux (237 000€).
- Subventions et marchés de partenariats pour soutenir l'organisation d'événements par des associations locales, des clubs sportifs ou des délégataires (1,2 M€).